

Les 24 mois de René Lévesque

# Entre un bon gouvernement et un pays incertain

Aux finances, la poigne de fer de Parizeau (par Alain Dubuc)  
Un gros défi: négocier avec les employés de l'État (par Pierre Vennat)

A lire en pages A8 et A9



# SONDAGE

## Lévesque représente le mieux les aspirations des Québécois

À lire en page A7

**SAMEDI:**  
Oui ou non à un mandat de négocier la souveraineté-association

# la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
MONTREAL, VENDREDI 17 NOVEMBRE 1978  
94e ANNÉE, no 164,  
56 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS  
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$175

## MÉTÉO

Ennuagement tôt en matinée et pluie  
Minimum: -2 Maximum: 7  
Demain: nuageux et venteux  
Détails à la page A 2



Un fonctionnaire de la ville de Montréal, Jacques Maillé, vendait de la publicité sympathique sur ses heures de travail.

## Fraudeurs à la rescousse d'un Canada menacé

Persuadées que l'unité du Canada était en péril, plusieurs agences de publicité sont parties en croisade pour sauver le pays en recueillant des fonds, qui n'ont en général servi qu'à améliorer l'ordinaire des instigateurs de ce projet. M. Pierre-Paul Arcand a précisé hier, devant la CECCO, que ses collègues et lui sollicitaient au téléphone en se faisant passer pour des agents du ministère fédéral du Revenu.

— page A 3

**le monde**  
Un juge franquiste assassiné  
Rhodésie: les Noirs devront attendre

— pages B 6 et B 7

**Commonwealth**  
Plywood: ce serait réglé...  
Cadbury: un ultime sursis

— page D 1

— page A 2

**édito**  
Un cadeau quelque peu embarrassant  
par Guy CORMIER

— page A 4

## sommaire

- Arts et spectacles  
— Informations: C 5 à C 11  
— Horaires: C 11
- Bandes dessinées: B 10
- Décès, naissances, etc.: D 11
- Économie: C 1 à C 4
- Êtes-vous observateur?: C 15
- FEUILLETON D 2
- Horoscope: B 10
- Jardins et maisons: D 7
- Le monde: B 6, B 7
- Mon œil sur Montréal: C 11
- Mot mystère: B 10
- Mots croisés: B 10
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 13 à C 15, D 2 à D 10
- Radio et télévision: C 10
- Sports: B 1 à B 5
- Vivre aujourd'hui: A 13 à A 16

# Chrétien n'a pas cédé aux pressions Un budget prudent

par Paul LONGPRE  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre des Finances Jean Chrétien a réduit hier de trois pour cent la taxe fédérale sur les produits manufacturés en déposant un budget très prudent qui entrainera un déficit sans précédent de quelque \$12 milliards.

Les dépenses fédérales en 1978-79 seront de \$47.3 milliards et les emprunts gouvernementaux totaliseront \$10.7 milliards. Peu ou pas d'augmentations de taxes, des réductions d'impôts touchant les particuliers de l'ordre de \$230 mil-

lions et des mesures incitatives fiscales à l'entreprise de l'ordre de \$1 milliard.

Le discours du budget de M. Chrétien fait une analyse modérément optimiste de la situation économique et des perspectives d'avenir. Une analyse qui tient prudemment compte de l'instabilité où se trouve présentement le dollar canadien et la politique des taux d'intérêt en Amérique. Pas un mot dans le discours sur la situation du chômage. Le ministre prévoit même que l'économie canadienne ne créera que 250,000 emplois au cours des prochains

mois, comparativement à plus de 360,000 emplois pour l'année dernière. Par ailleurs, les mesures budgétaires ne touchent pas directement le secteur du logement et de la construction domiciliaire, l'une des principales causes de chômage au pays et plus particulièrement au Québec.

### Injection de \$1 milliard

A compter d'hier soir, la taxe fédérale sur les produits manufacturés et les importations est passée de 12 pour cent à neuf pour cent pour tous les produits, sauf l'alcool et le tabac. Selon les cal-

culs du ministère des Finances cette mesure constitue une injection de \$1 milliard dans l'économie pour l'année 1979-1980. Dans son discours, le ministre Chrétien supplie presque les producteurs et les importateurs de refiler cette réduction aux consommateurs et il les avertit que le gouvernement suivra la situation de près.

Contrairement aux requêtes pressantes des partis de l'opposition, du Conseil économique du Canada et de plusieurs groupes de pression, le ministre Chrétien a refusé de réduire massivement

— Voir MILLIARD, page A 10



Des sauveteurs dégagent le cadavre de l'un des passagers qui ont trouvé la mort dans l'écrasement d'un DC-8 de la compagnie Icelandic Airlines survenu mercredi à Colombo, dans le Sri Lanka.

## Tragédie aérienne: 199 pèlerins meurent

COLOMBO (AP, UPI, AFP) — Cent quatre vingt dix-neuf personnes ont péri dans l'écrasement du charter DC-8 de la compagnie Icelandic Airways survenu mercredi soir à l'aéroport de Katunayake, à une trentaine de kilomètres de Colombo au Sri Lanka.

Ce désastre constitue non seulement le pire accident ayant jamais impliqué un avion nolisé, mais aussi la troisième tragédie, en ce qui concerne le nombre des morts, de l'histoire de l'aviation commerciale: elle n'est surpassée que par la collision au sol de deux appareils survenue en 1977 à Santa Cruz de Tenerife, qui fit 582 morts, et l'écrasement d'un DC-10 turc près de Paris en 1974, lors duquel 345 personnes perdirent la vie.

# Ottawa irait rencontrer les 2,500 réfugiés vietnamiens



Cette photo d'un écran de télévision diffusant un reportage du réseau ABC montre un homme tenant son jeune fils à bord du navire Hai Hong.

par Huguette LAPRISE

Dès que le Hai Hong aura trouvé un port hospitalier et que les 2,500 réfugiés vietnamiens qui y vivent dans des conditions déplorable depuis trois semaines auront temporairement trouvé refuge, le Canada pourrait dépecher une mission qui se rendra sur place pour les interviewer afin d'en accueillir éventuellement au pays.

Le gouvernement canadien n'avait pas encore reçu, hier, la demande du gouvernement malais qui veut une confirmation officielle de son intention de recevoir les Vietnamiens, au moment où il laisserait entrer le caboteur.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, les déclarations des ministres Cullen et Jamieson sont sans ambiguïté. La confirmation exigée par la Malaisie n'est qu'une question de «formalités», bien

que le Canada se doit d'être prudent.

Jusqu'ici la Malaisie n'a présenté qu'une demande officielle au Canada: lui faire connaître les conditions requises pour l'acceptation des réfugiés.

Selon des sources diplomatiques à Kuala Lumpur, les autorités de la Malaisie accorderont temporairement asile aux passagers du navire une fois qu'elles auront l'assurance concrète que le Canada et la France les acceptent comme immigrants. L'agence AP rapportait hier que des diplomates occidentaux et un représentant de l'ONU ont demandé au gouvernement malais un délai de deux jours pour trouver des lieux d'accueil avant de forcer le caboteur Hai Hong à quitter ses eaux et à reprendre la mer.

C'est en vertu de son programme de réunification des familles

— Voir REFUGIES, page A 6

## APRÈS « LA MAIN DE DIEU », L'ESPRIT SAINT



Girard

# Tremblay fléchit Powell Cadbury: ultime sursis

par Gilles GAUTHIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Quelques heures après la fermeture de son usine de Montréal, le président de la Cadbury, M. T. C. Powell, a accepté de demander à son conseil d'administration d'étudier le principe d'une relocalisation de toute la production dans la métropole, donc de fermer sa nouvelle usine de Whitby en Ontario. Si la réponse est affirmative, le gouvernement du Québec serait prêt à collaborer, après une période de transition de deux ans, à la construction d'une nouvelle usine dans la région métropolitaine.

Selon le ministre, le président de l'entreprise admet qu'il a des obligations morales et sociales envers ses 500 employés et la population montréalaise, qu'il doit se comporter en «good corporate citizen» et que, si les conditions financières étaient équivalentes, «il serait logique qu'il répare l'erreur qu'il a commise en 1974 de construire l'usine de Whitby».

Une réponse positive du conseil d'administration de Cadbury amènera une nouvelle rencontre lundi prochain aux bureaux montréalais du ministre. S'amorcera alors la recherche de solutions concrètes.

**Période de transition**  
C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay, à l'issue d'une rencontre de deux heures avec M. Powell et les représentants syndicaux, dont le vice-président André L'Heureux de la CSN.

Les programmes de réorganisation industrielle des ministères provincial et fédéral de l'Industrie et du Commerce pourraient éponger les pertes de la période de transition.

Dans la deuxième étape, le MIC québécois, par le biais de la Société de développement industriel, pourrait collaborer à la construction d'une nouvelle usine, faisant ainsi disparaître les avantages que présentent les installations de Whitby.

**Un certain optimisme**  
Cependant le vice-président L'Heureux de la CSN déclarait, dans un autre coin de la salle,

qu'il n'était absolument pas question que le syndicat abandonne l'avantage comparatif de \$1 par heure qu'il possède. Il serait par contre prêt à accepter une diminution de 500 à 425 ou 450 du nombre d'employés dans une nouvelle usine montréalaise.

M. L'Heureux a également dit que le seul fait de la présence de M. Powell à la rencontre d'hier, lui qui avait été inaccessible, pour le syndicat, pendant les deux premiers mois qui ont suivi l'annonce de la fermeture, suffit à susciter un certain optimisme.

M. Tremblay a quant à lui déclaré que «tous les espoirs sont permis si Cadbury veut rester au Québec et négocier de bonne foi. Nous voulons une solution permanente et non donner des subventions pour colmater les brèches».

M. Powell a catégoriquement refusé de répondre à toute question des journalistes.

## Autour du salon bleu

# Une belle engueulade...

Ce n'est pas tous les jours que le président de l'Assemblée nationale doit suspendre les travaux de la Chambre parce que, de son propre aveu, il est incapable de maintenir l'ordre. C'est pourtant ce qui est arrivé, hier après-midi, après que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, et le leader de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, se furent lancés des injures par la tête. Le tout a commencé lorsque M. Bellemare a accusé le ministre Tremblay de mentir à la Chambre, alors que ce dernier donnait des explications sur la fermeture de l'usine Cadbury. Comme on s'en doute bien, le ministre n'a pas apprécié ces propos et

s'est levé sur une question de privilège pour affirmer qu'il était prêt à mettre son siège en jeu si on pouvait prouver qu'il avait menti à la Chambre. Là où les choses se sont gâtées, c'est lorsqu'il a ajouté à l'adresse du vieux leader unioniste: «Comme disait le général de Gaulle, la vieillesse est un naufrage. Je constate l'épave que nous avons devant nous.» Propos regrettables, on en conviendra, même s'il arrive que le doyen des députés à l'Assemblée nationale se permette parfois des écarts de conduite impardonnables. Quoi qu'il en soit, les deux députés ont accepté de retirer leurs propos lors de la reprise de la séance, cinq minutes plus tard.



M. Maurice Bellemare

tion des terres agricoles. Or, selon nos informations, le débat a été long et laborieux pour la bonne raison que le rôle d'une opposition, la plupart du temps, est de s'opposer aux projets de loi gouvernementaux, mais que, dans le cas présent, nombreux sont les députés libéraux qui trouvent le projet de loi très bon. Entre-temps, on a ait appel à l'ex-ministre de l'Agriculture dans le cabinet Bourassa, M. Normand Toupin, qui fut battu lors des élections de 1976, pour seconder le député Julien Giason, le critique libéral en matière agricole, dans le débat sur le projet de loi. Les libéraux prennent d'ailleurs la chose au sérieux puisqu'ils ont mis sur pied un groupe d'étude d'une quarantaine de personnes, qui s'est réuni deux fois jusqu'à maintenant, pour scruter les diverses dispositions du projet de loi. Lors de la dernière réunion du groupe, lundi soir dernier à Drummondville, Claude Ryan y assistait personnellement.

Pierre-Paul GAGNÉ

### LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: -2 Maximum: 7  
Ennuagement en matinée  
pluie en après-midi

DEMAIN  
Nuageux et venteux

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	3	Neige, chang. en pluie	Nuageux, neige, venteux
Outaouais	—	7	Ennuagement, pluie	Nuageux, venteux
Laurentides	—	4	Ennuagement, pluie	Nuageux, venteux
Cantons de l'Est	—	3	Ensol., nuageux, pluie	Nuageux, venteux
Mauricie	—	2	Ensol., nuageux, neige	Pluie, neige
Québec	—	3	Ensol., nuageux, pluie	Nuageux, pluie
Lac-Saint-Jean	—	2	Ensol., nuageux, neige	Pluie, neige
Rimouski	—	2	Ensol., nuageux, neige	Pluie
Gaspésie	—	2	Ensol., nuageux, pluie	Pluie
Baie-Comeau	—	2	Ensol., nuageux, pluie	Pluie
Sept-Îles	—	2	Ensol., nuageux, pluie	Pluie

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	4	8
Alberta		Edmonton	-5	-3
Saskatchewan		Regina	-12	-2
Manitoba		Winnipeg	-13	-6
Ontario		Toronto	2	7
Nouveau-Brunswick		Fredericton	-9	3
Nouvelle-Écosse		Halifax	-2	5
Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown	-6	1
Terre-Neuve		Saint-Jean	-1	2

### si vous partez...

#### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	5	11	Chicago	-1	6	Nlle-Orléans	23	29
Washington	10	—	San Francisco	9	13	Miami	24	28
Boston	5	10						

#### vers les plages

Acapulco	22	32	Bermudes	21	24	Nassau	19	29
Mexico	10	25	Barbade	25	29	Rio de Janeiro	24	31

### la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070
Samedi seulement	0.75	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
par courrier: Canada	13 26 52	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$35.00 \$70.00 \$140.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$23.00 \$46.00 \$92.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement	\$12.00 \$24.00 \$48.00	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		COMPTABILITÉ	
par courrier:	13 26 52	Grandes annonces	285-6892
Lundi au samedi	\$52.00 \$104.00 \$208.00	Petites annonces	285-6901
Lundi au vendredi	\$32.50 \$65.00 \$130.00		
Samedi seulement	\$19.50 \$39.00 \$78.00		

### Les héros canadiens

Dans cette période préréfrendaire, souverainistes et fédéralistes tentent de faire flèche de tout bois pour se gagner de nouveaux appuis. Ainsi, lorsque les nationalistes essaient de se chercher des héros du passé, ils n'ont aucune difficulté. Les noms abondent: Chénier, Papi-neau, Delorimier, Riel, etc... La chose est plus difficile, lorsqu'il s'agit de trouver des héros typiquement canadiens et qui, contrairement à Wolfe, ne se sont pas illustrés en combattant contre les Français. Le colonel Michel-Charles de Salaberry, héros de la bataille de Châteauguay, en 1812, contre les méchants envahisseurs américains, doit probablement répondre aux critères des fédéralistes, car on a décidé de fêter avec grande pompe son deux-centième anniversaire de naissance, dimanche prochain. C'est le Comité Québec-Canada qui a organisé la cérémonie qui se déroulera au Manège militaire de Beauport, à 14 heures, sous la distinguée présidence de Mme Renaude Lapointe, présidente du Sénat canadien.

### «Take-over» du bureau du PM?

A la suite de la nomination de Louis-Marie Dubé au poste de responsable national de l'organisation au Parti québécois, d'aucuns se demandent s'il ne s'agit pas d'un «take-over» en bonne et due forme du bureau du premier ministre Lévesque sur ce poste stratégique. En effet, M. Dubé était, avant sa nouvelle nomination, l'adjoint de Michel Carpentier, un des hommes forts du cabinet du premier ministre Lévesque. La nomination de M. Dubé a été entérinée, en fin de semaine dernière, par l'exécutif national du parti, lors de sa réunion de Sherbrooke. Avant d'entrer au cabinet du premier ministre, M. Dubé était permanent du Parti québécois en Gaspésie. Quant à son prédécesseur au poste de responsable national de l'organisation, M. Jacques Rochefort, on raconte de plus en plus dans les milieux péquistes que c'est l'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce, en juillet dernier, qui lui a donné son coup de mort. On se souviendra que le PQ n'espérait pas gagner cette élection, mais qu'on souhaitait vivement au moins le maintien du vote de 1976 dans les coins francophones du comté, notamment ville Saint-Pierre. Or, ce fut la débâcle totale et d'aucuns, haut placés, ne l'auraient pas pardonné à M. Rochefort.

### Caucus libéral

Une bonne partie du caucus des députés libéraux, hier matin, a servi à tenter de se mettre d'accord sur ce que sera la position du parti face au projet de loi du ministre Garon sur la protec-

### KANE'S SUPER DRUGMART

Chemin Lucerne et Métropolitain, V.M.R.  
Téléphone 731-2728  
Boul. Saint-Charles et la Transcanadienne, Kirkland — Téléphone 694-3074.

Aubaine de la semaine chez  
**KANE'S SUPER DRUGMART**

«Smoke Alarm» de Water Pik  
Détecteur de fumée à alerte rapide. Piles incluses.

**SUPER BONI 29.95**

### Amateurs de plein air pratiquez votre sport préféré

#### A LOUER

### MAGNIFIQUES CHALETS SUISSES

SITUÉS AU DOMAINE DU GOLF  
**NEW GLASGOW**

- 29 milles au nord de Montréal (entre Saint-Lin et Saint-Jérôme)
- toutes commodités incluses
- 2 ou 3 chambres à coucher
- meubles et décoration soigneusement choisis
- foyer
- ski de fond (18 milles de piste)
- motoneige
- disponibles à la saison

Informations:  
Benoît Perras 655-1324  
Robert Girard 1-438-1520

# À votre service.

Ce ne sont là que trois mots... mais ajoutés aux Services immobiliers du Trust Royal, ils revêtent une grande importance à l'achat ou à la vente d'une propriété.

lement importants si vous vendez votre maison. Les contacts que nous suscitons entre vendeur et acheteur ont été couronnés de succès, au cours des années. Et si nos conseils peuvent vous être utiles, téléphonez-nous.

Si vous désirez acheter une maison, vous serez enchanté du vaste choix que nous vous offrons. De plus, nous sommes en mesure de vous fournir, sur demande, une formule de financement expressément conçue en fonction de vos besoins.

Ainsi, que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété, faites-nous part de vos projets. C'est à ce moment que notre façon d'être «à votre service» se traduira par une relation professionnelle qui ne peut qu'engendrer un climat de confiance... et des résultats probants.

## Trust Royal

L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

# Trust Royal

## SERVICES IMMOBILIERS

## Les fraudeurs de la publicité

# Après le PQ... croisade pour le Canada

par André PEPIN

Au moment où elles ont cru l'unité canadienne en péril, quelques agences de publicité sympathique sont parties en croisade pour sauver le pays en recueillant des fonds. Les quelque \$30,000 ainsi recueillis n'ont cependant servi qu'à enrichir les instigateurs du projet. Mais un de ces derniers, Pierre-Paul Arcand, a déclaré hier devant la CECO que de la publicité serait faite au moment du référendum, juste à temps pour sauver le Canada.

Les agences «Publicité Condor Inc.», «Unité Canada» et «Canada Unity» dirigées par MM. Gagné, Hervé Hébert et Paul Lavallée

n'ont que quelques dollars en banque, les fonds recueillis ayant servi à défrayer les coûts de voyages à l'étranger, de logement, de téléphone, etc. Hier, M. Arcand a déclaré aux commissaires: «La CECO nous a empêché de mener à bien notre mission».

### Les méthodes

L'unité canadienne, c'est la préoccupation de plusieurs industriels et commerçants. Ainsi, la firme «London Records» a souscrit \$1,000 à cette cause, somme qui a permis à M. Pierre-Paul Arcand de se payer quelques jours de repos à Miami.

M. Arcand et son groupe sollicitaient au téléphone en ces termes:

«Je suis M. X (toujours un faux nom) pour le ministère fédéral du Revenu. Je lance une campagne pour l'Unité nationale, etc.»

Inquieté par les fonctions du sollicitant, l'interlocuteur souscrivait. «Personne ne résiste à cette présentation», a souligné M. Arcand.

Toutefois, même si Arcand est convaincu que sa méthode est infaillible, il déclare qu'il ne se serait jamais fait prendre par un officier du ministère au téléphone. D'ailleurs, M. Arcand ne fait pas de déclaration d'impôt sur le revenu puisqu'il retire des prestations du ministère des Affaires sociales.

### La drogue

M. Arcand et son groupe se sont aussi intéressés au problème de la drogue au pays, mais là encore, les sommes recueillies n'ont jamais servi à venir en aide aux jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Le témoin Arcand allait même jusqu'à déclarer que les jeunes avaient entrepris de se droguer dans les écoles en employant une substance contenue dans la mayonnaise de leurs sandwiches.

### Un officier municipal

M. Jacques Maillé, inspecteur des travaux publics pour la ville de Montréal a travaillé à la pro-

motion de l'unité canadienne avec M. Pierre-Paul Arcand.

Sur ses heures de travail, M. Maillé se rendait au bureau de l'agence Condor pour solliciter au téléphone. L'idée de recueillir des fonds pour sauver le pays vient d'ailleurs de lui.

«Nous prenions un verre, a soutenu le témoin, et on faisait cela pour s'amuser.» Une écoute électronique relayant une conversation entre MM. Maillé et Arcand a permis de déterminer que M. Maillé classait ses clients: «Entre Noël et le Jour de l'An, je ferai les plus pourris». Cette catégorie, c'étaient ceux qui se montrent réticents à souscrire.

En fin de journée, à la suite des nombreux témoignages livrés par les promoteurs de l'unité canadienne, le juge Dionne a fait une sortie pour encore faire appel aux véritables officiers des ministères du Revenu: «Avant de sauver le

pays d'un océan à l'autre, vous devriez commencer par payer vos impôts. J'ose espérer que les ministères concernés communiqueront avec vous.»

### Fin des audiences

Les audiences publiques dans ce dossier sont terminées pour la région métropolitaine, la commission se déplaçant à Québec à compter de mercredi prochain pour entendre d'autres témoins sur la publicité sympathique.

L'actuel mandat de la CECO se termine le 31 décembre prochain, mais plusieurs enquêtes sont en cours sur différents dossiers, notamment celui des clubs de motards oeuvrant sur l'ensemble du territoire québécois.

Enfin, le juge Dionne a confirmé hier publiquement la nouvelle parue dans LA PRESSE récemment voulant que le commissaire Roméo Courtemanche prenne sa retraite le 20 décembre prochain.

## En mars dernier, après l'affaire Marion

# C'est pour enlever Paul Desmarais que Valence avait offert \$225,000

par Léopold LIZOTTE

René Chalifoux, qui a décrit en cour comment il avait participé à l'enlèvement de Charles Marion, avait déclaré dans son témoignage au procès de Valence, il y a deux semaines, que Claude Valence lui avait offert un jour une somme de \$225,000 pour «aller chercher» un type dont il lui avait montré la photo, dans un magazine.

Hier après-midi, l'opérateur de machinerie lourde a mis un «nom» sur l'homme-mystère.

C'était M. Paul Desmarais.

Revenant dans le box, au procès que subissent les prévenus devant un jury présidé par le juge Marc Beauregard, il a identifié la photo du président de la Power Corporation comme celle qui lui a été exhibée par le prévenu, à la page ouverte du Maclean d'avril 1976 où débutait un article intitulé «Paul Desmarais existe-t-il?».

Interrogé par le procureur de la couronne, Me Pierre Sauvé, il soutient que Valence lui a dit: «Lis ce qu'il a fait, cet homme-là».

Le témoin déclare qu'il a rejeté le périodique sur le lit, dans la chambre à coucher où ils se trouvaient alors seuls, en disant: «Je reviendrai chercher cela demain.»

Mais il ne fut plus jamais question entre eux de l'affaire.

L'incident, selon lui, s'est produit après la libération de Marion, l'hiver dernier. Et plus précisément en mars de la présente année.

Les procureurs de la défense, Mes Jean-Pierre Rancourt et François Gérin, lui demandant à leur tour s'il n'a pas pris cela pour une blague.

«Vous n'avez pas pensé qu'il se moquait de vous?» lui demandent-ils.

Le témoin répond alors simplement «qu'il n'a pas porté attention».

Mais il rappelle que c'est lui qui, à un certain moment, a rappelé ce fait à un agent de police qui venait le rencontrer périodiquement.

### Le Maclean dans son tiroir

Me Sauvé fait alors relater à deux agents de la S.Q. comment, lors de perquisitions dans le domicile des Valence, à Fleurimont, ils ont trouvé ce numéro du magazine Maclean, dans un tiroir de bureau de sa chambre à coucher.

Tout à côté se trouvait le livre fraîchement paru sur l'enlèvement et la séquestration de Marion, d'ailleurs «écrit» par ce dernier.

Sous le matelas, d'autre part, ils ont également trouvé un numéro du «Journal de Montréal», édition du 10 mai dernier, qui relatait l'assassinat du premier ministre d'Italie, Aldo Moro, suite à son propre enlèvement et à sa propre séquestration par les Brigades rouges.

Puis un numéro d'un autre journal, intitulé «Contact», mais ne portant aucune date, et qui portait comme manchette principale, en toute première page: «Autopsie de Pierre Laporte».

Se transportant par la suite au domicile de Michel De Varennes, qui est accusé de conspiration dans cette affaire, les policiers y avaient fait une autre «trouvaille».



Paul DESMARAIS

Dans un rayon de la bibliothèque mur-à-mur du salon, il y avait un livre intitulé «A.B.C. de police scientifique».

Et puis, entre la couverture et la première page, deux feuilles de papier réunies par une broche.

Sur ces deux feuilles, on retrouvait à peu près tous les noms des membres masculins de la famille Bronfman et celui de M. Edmond Frenette, et son adresse, boulevard Vincent-d'Indy.

Intercalé dans cette liste, il y avait aussi celui de M. Desmarais, et une indication à l'effet qu'il demeurait avenue Ramesay, à Westmount.

### Une liste écrite par... Valence

Jusqu'à maintenant, on le sait, la poursuite n'avait pas réussi à imputer aucun des communiqués livrés par les ravisseurs de Marion à Claude Valence lui-même.

Tous ceux dont on avait pu identifier l'écriture avaient été attribués à son épouse (pour la plus forte partie) et à De Varennes.

Cette fois, cependant, l'experte Michèle Sarrasin-Langlois est catégorique.

La liste qui contient le nom de M. Desmarais a bel et bien été écrite par le prévenu. Pour le dé-

terminer, elle a pu comparer sa calligraphie avec celle de documents qu'il avait signés au cours des dernières années, et surtout avec une demande d'emploi qu'il avait «remplie» en 1974, auprès d'une agence de sécurité de la métropole.

La secrétaire de la compagnie S.G.S. est elle aussi catégorique. Tout ce document de deux pages, à l'exception de quelques chiffres, a été rempli par l'accusé, devant elle. En fait, il a obtenu l'emploi, mais ne l'a occupé que pendant une semaine.

Pendant cette courte période, il a toutefois rédigé un rapport sur son travail, à l'intention de ses patrons, et ce rapport a lui-même servi à l'expert pour l'amener à déclarer carrément que la «liste» était de sa main.

### Billets de la rançon chez De Varennes

L'agent Roch Gaudreault, également de la S.Q., a par ailleurs raconté les circonstances de l'arrestation de De Varennes, le 23 juin dernier, dans une discothèque de Sherbrooke.

Nanti d'un renseignement à l'effet que le jeune homme, qui était incidemment évadé de prison depuis 1971, était là, il se rendit avec un confrère «Chez René», mais ils n'eurent pas la tâche facile pour l'appréhender.

Dès qu'ils voulurent se saisir de lui, en effet, il sauta dans les airs, et prestement entraîné vers l'extérieur, il fut fort difficile à maîtriser.

Pour sa part, l'agent Gaudreault soutient qu'au terme de cette épisode, il avait un bras bleu et des morsures sur les jambes.

Et d'ajouter: «Je suis à peu près sûr que ce n'est pas mon partenaire qui m'avait mordu là».

Il convient qu'il a dû avoir échange de coups, ce qui expliquerait les blessures que portait lui-même le détenu, dans les heures suivantes.

En fouillant subséquemment ses goussets, on trouva sur lui un billet de \$20 qui, après vérification, se révéla «en provenance» de la rançon Marion.

Chez lui, dans un sac qui contenait un total de \$5,392, et qui était attaché sous un Lazy-Boy, il y avait six autres billets de même dénomination qui faisaient apparemment partie de la somme versée pour obtenir la libération du gérant de crédit.

### Un «Taser» chez Valence aussi

Les policiers avaient déjà décrit la découverte d'un appareil «Taser», destiné à lancer des flèches tranquillisantes ou paralytiques, chez De Varennes.

Hier, ils ont dit en avoir trouvé un semblable chez Valence.

Le physicien Bernard Pominville est alors venu expliquer le fonctionnement de cet appareil quelque peu «sophistiqué» que l'on voulait surtout employer pour maîtriser ceux qui tentent de s'emparer d'avions en plein vol.



Pierre-Paul Arcand voulait sauver le pays.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE



«Près de Ste-Adèle, Qué.» par DUBOIS 14" X 16" encadré \$55 (ord. \$120)

## LIQUIDATION

PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES...

par des artistes canadiens et européens doivent être sacrifiées à des prix incroyables.

NE NÉGLIGEZ PAS CE SOLDE DES SOLDES

QUELQUES EXEMPLES	\$35. (Ord. \$90.)	\$50. (Ord. \$150.)	\$60. (Ord. \$200.)	\$90. (Ord. \$275.)	\$150. (Ord. \$425.)	\$215. (Ord. \$625.)
-------------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

LUNDI A VENDREDI 9h à 18h — SAMEDI 9h à 17h

à La Galerie Royale

1420 Ouest, rue Sherbrooke (Coin Bishop) Tél. 845-4383



J'arrive en hélicoptère  
demain à 10h. a.m.

☆ Bonbons gratuits pour tous  
☆ Majorettes

PLACE VERSAILLES

EST, rue SHERBROOKE angle HIPPOLYTE-LAFONTAINE  
ET LE METRO S'ARRETE A LA PORTE



# Un cadeau quelque peu embarrassant

Les interprètes des sondages ont l'habitude d'accorder une importance suprême au degré d'insatisfaction de l'électorat exprimé en pourcentage, parce que, de tous les indices recueillis, c'est celui qui laisse le mieux deviner l'issue d'une élection à venir. Si l'échantillon se déclare insatisfait des performances des hommes au pouvoir, les chances sont grandes que les humeurs vont jouer massivement contre le parti gouvernemental. C'est ce qui s'était passé en 1976, peu de temps avant le renversement du gouvernement Bourassa à Québec.

Or, les résultats du sondage commandité par LA PRESSE sur les attitudes de la population vis-à-vis de la personne de M. Pierre Elliott Trudeau et vis-à-vis du gouvernement qu'il dirige sont tellement paradoxaux, sinon complètement inattendus, que leur interprétation relève de la charade ou de la devinette. D'un côté, en effet, on se dit insatisfait (ou peu satisfait) du gouvernement Trudeau dans une proportion de 54 p. cent, ce qui est considérable. Mais, si vous demandez ensuite quelle est la personnalité politique la plus apte à diriger le Canada, vous obtenez, dans une proportion comparable (51 p. cent) la réponse qui suit: parmi les hommes politiques connus, le plus apte à diriger le Canada n'est nul autre que Pierre Elliott Trudeau.

C'est une histoire à inscrire au répertoire

de la «Foire aux cancrs», ça. Autrement dit, si Trudeau était à la tête du Parti conservateur, à la place de Joe Clark, si le Parti conservateur était au pouvoir pendant que le dollar canadien vacille, que l'économie a le comportement qu'on sait, que le chômage et l'inflation attendent leurs correctifs, il faudrait chasser le gouvernement et garder le premier ministre...

Il est facile d'ironiser, de conclure que le Québec, comme le disait sir Wilfrid Laurier, n'a pas d'opinion, seulement des sentiments, que les Québécois forment un peuple-enfant et que les enfants ne savent jamais très bien ce qu'ils veulent, qu'entraînés à prendre les élections pour une fête et le choix d'un gouvernement pour un concours de beauté, il n'est pas étonnant qu'ils répondent «mal».

Mais, à regarder les choses de près, on s'aperçoit que l'échantillon du sondage n'a pas si «mal» répondu. Notre système électoral, en effet, veut que nous élisions des députés. Telles sont les apparences. En réalité, nous élisons un premier ministre. Que de tous les chefs de gouvernement plausibles Pierre Elliott Trudeau apparaisse comme le moins invraisemblable prouve surtout que M. Clark n'a pas frappé les imaginations.

Et puis, il faut dire les choses comme elles sont. Entre les partis libéral et conservateur ou

voit-on de profondes, de réelles différences doctrinales? Il n'y en a pas. Le budget soumis hier soir par une administration libérale aurait pu tout aussi bien être présenté, à quelques différences près, par une administration conservatrice dirigée par M. Clark. Certes, entre M. Trudeau et M. Clark existent de grandes différences de style et de tempérament, mais pas plus qu'entre M. Trudeau et M. Turner, par exemple, deux personnalités libérales.

Bref, nous sommes au théâtre. Les différences entre les deux principaux partis relèvent d'une convention; leurs frontières sont artificielles.

En ce qui concerne le Québec, conservateurs et libéraux sont des conservateurs, dans la mesure où leur objectif est de conserver ce qui est, tout en rafraîchissant l'héritage du passé.

On dira que, dans ses rapports avec les gouvernements provinciaux, M. Clark est plus accommodant, «bien trop mou», dit M. Trudeau. Mais on aurait pu en dire autant de l'ancien premier ministre libéral Lester Pearson.

Il n'est donc pas étonnant que sur cette surface à peu près uniforme l'éclat d'un Pierre Elliott Trudeau retienne le regard du Québécois. Mais on ne saurait oublier qu'il est devenu aussi difficile de «vendre» le Parti libéral au

Canada que de recruter des sympathisants au Parti conservateur au Québec.

A cause, dans les deux cas, de M. Trudeau? Locomotive libérale au Québec, le premier ministre deviendrait poids mort et hypothèque ailleurs? La question se pose. Les libéraux inconditionnels, ceux qui ont la «foi» chevillée au coeur, déclarent, dans une proportion de 36 p. cent, qu'ils s'interrogeront sur leur allégeance politique, si M. Trudeau quitte la direction du parti. Autrement dit, ces inconditionnels ne sont pas aussi inconditionnels que ça. On savait déjà que le Parti libéral a sa principale clientèle au Québec. Dépend-il de la seule personnalité de M. Trudeau qu'il la conserve?

Il reste que, pour la majorité des nôtres, M. Trudeau est l'homme de la situation. Or, M. Trudeau ayant toujours refusé de se définir comme le premier ministre des Canadiens français, il y a là une sorte de malentendu profond. Et un paradoxe de plus.

En sorte que les résultats du sondage constituent un cadeau embarrassant pour le destinataire. C'est Louis XI qui, ayant reçu en cadeau une parcelle de territoire dont il ne voulait pas, la donna à son tour au Diable. A la fin de cette année 1978, Pierre Elliott Trudeau n'a pas les moyens de donner un seul vote au Diable.

Guy CORMIER

## bloc-notes

### Des huées non méritées

Un dépêche de la Presse Canadienne nous apprenait hier que le président du Congrès du travail du Canada (CTC), M. Dennis McDermott, avait été conspué, mercredi soir, à Toronto, par des membres de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, comme il l'avait d'ailleurs été la veille à Montréal et pour les mêmes raisons. On voulait protester contre le fait que la grande centrale ouvrière canadienne s'est refusée à appuyer le Syndicat canadien des postiers, non affilié, dans sa récente campagne de désobéissance civile.

Ces huées n'étaient pas méritées. Sauf erreur, M. McDermott a déjà expliqué que les postiers n'avaient nullement consulté le CTC avant de délier la loi d'exception qui les obligeait à retourner au travail. Ils ont placé leur centrale syndicale devant le fait accompli. Ce genre de tactique n'était pas de nature à appeler une réponse sympathique.

Mais M. McDermott et les membres de son exécutif avaient une raison beaucoup plus fondamentale pour se récuser. Il n'y avait pas l'ombre d'une justification à cette désobéissance civile.

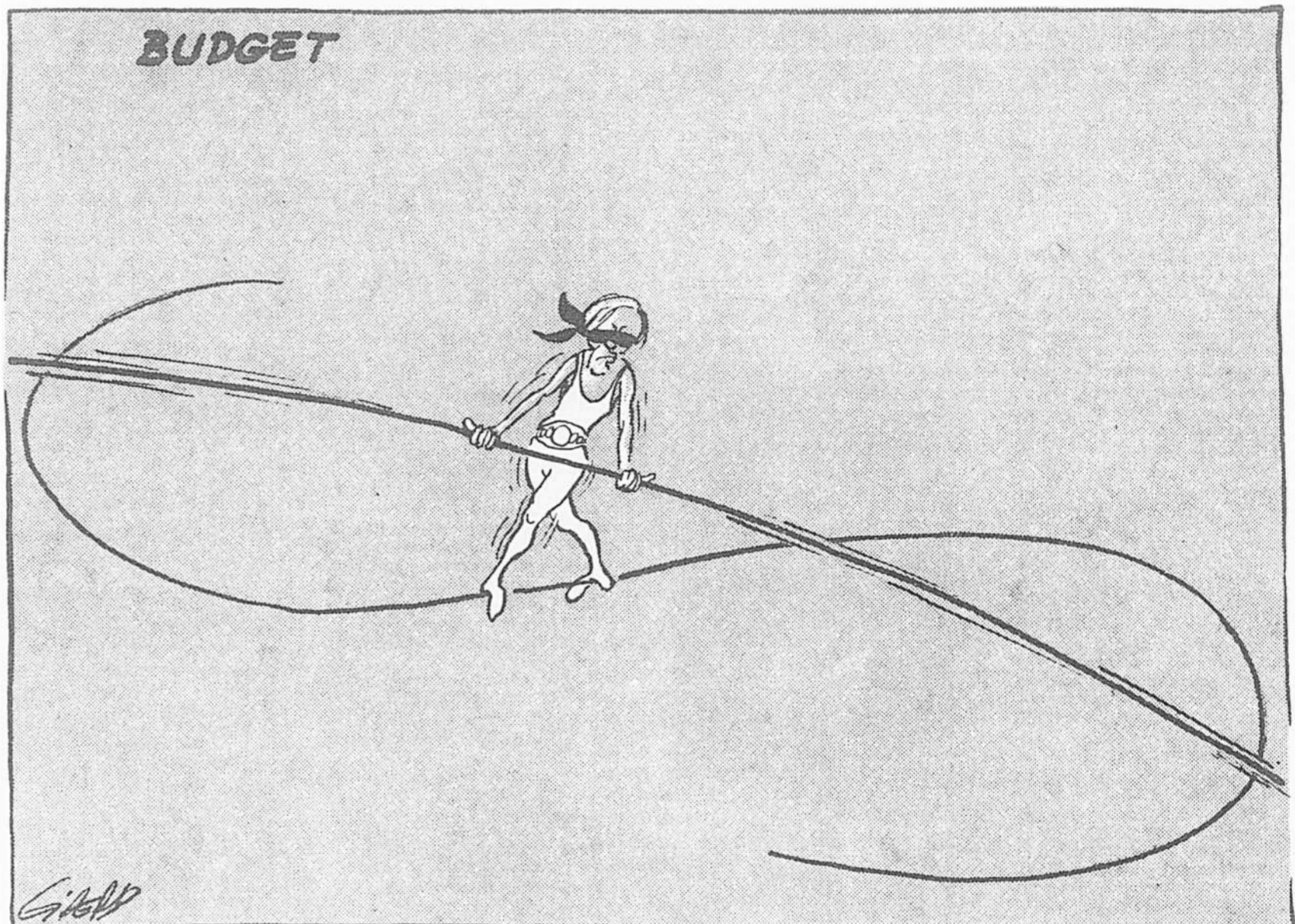
Il est vrai que la loi d'exception

avait été adoptée de façon très hâtive. Mais elle était quand même l'expression absolument non équivoque de la volonté des élus du peuple. Elle suspendait, bien sûr, l'exercice d'un droit reconnu dans une législation antérieure, mais un Parlement possède l'autorité voulue pour prendre ce genre de décisions quand il juge que les circonstances le lui commandent.

Accepter qu'un groupe de citoyens se place au-dessus de la loi, c'est accepter l'anarchie. Aucune société civilisée disposant du pouvoir démocratique de changer périodiquement ses législateurs, ne saurait tolérer pareil état de choses. Et les syndicats ouvriers, qui invoquent souvent la protection des lois, devraient être les premiers à reconnaître qu'ils n'ont rien à gagner en se mettant à dos le reste de la population.

Un récent sondage Gallup révélait que les Canadiens sont en grande majorité (66 pour cent dans le cas des postiers) opposés au droit de grève dans le secteur public. On serait donc bien avisé d'en faire un usage très circonspect.

Vincent PRINCE



Droits réservés

## Marcel Adam

### La clé du problème montréalais: l'information

Après avoir prouvé durant 18 ans qu'un homme politique peut défier la presse, se moquer des journalistes et poursuivre une carrière politique exceptionnellement réussie, le maire Drapeau ne s'est pas privé, mardi, devant la Chambre de Commerce, de narguer les journalistes, éditorialistes et autres politicologues qui lui avaient refusé leur appui, comme s'il avait encore une fois triomphé d'une immense force déterminée à l'abattre.

Je m'étonne de cette inimitié de M. Drapeau envers la presse montréalaise. Il semble lui en vouloir comme si elle avait toujours été ligée contre lui, comme si elle avait tout fait, depuis 1960, pour le déloger du pouvoir, alors qu'en fait il lui doit ses succès.

Je crois que cette attitude de M. Drapeau est non seulement injuste mais ingrate; elle dénote en plus une fausse interprétation du rôle que joue la presse dans les affaires politiques de Montréal, en même temps que beaucoup de susceptibilité et d'arrogance.

Il laisse entendre que la presse montréalaise a toujours scruté son administration afin d'en déceler les moindres failles, erreurs et manquements, qu'elle a systématiquement joué un rôle d'opposition à l'égard de son administration.

Ceux qui ont analysé attentivement le rôle joué par la presse dans la politique montréalaise depuis 1960 savent qu'il n'y a peut-être pas un pouvoir politique au Canada qui a été aussi peu ennuyé par la presse dans le secteur de l'information, et aucun homme politique n'a été adulé aussi longtemps dans les pages éditoriales.

Si on compare le rôle de la presse montréalaise au niveau de l'information municipale, à celui joué dans ce domaine par la presse des villes canadiennes et américaines comparables, la vérité oblige à dire que la presse de Montréal a été d'une passivité incroyable, voire d'une indifférence coupable, si on admet que le premier devoir d'un organe de presse c'est de bien «couvrir», en priorité, les événements locaux. Prenant prétexte du fait que le maire Drapeau avait verrouillé l'information, elle s'est immédiatement résignée, renonçant à déployer des efforts proportionnés à l'obstacle.

La non-intervention de la presse d'information dans les affaires municipales a donc permis à M. Drapeau de gouverner à sa guise, en toute tranquillité, alors qu'il n'y avait même pas au Conseil une opposition capable d'exercer un contrôle valable sur son administration, lui permettant, en conséquence, de se

construire l'image mythique et intouchable de l'homme sans peur et sans reproche.

Pour cette raison je pense qu'en toute justice M. Drapeau devrait éprouver une immense gratitude à l'endroit de cette presse peu agressive, qui l'a laissé en paix durant presque tout son règne, alors même qu'il la ridiculisait en l'accusant périodiquement de mal faire son travail.

Il est vrai que M. Drapeau s'en prend principalement aux éditorialistes parce que beaucoup ne l'appuient plus. D'abord il faut dire que c'est un phénomène relativement nouveau puisque, jusqu'en 1968, l'unanimité dans l'admiration était quasi totale chez les éditorialistes francophones.

Par contre, depuis dix ans, les éditorialistes l'attaquent davantage; mais comme l'information municipale de qualité est rarissime, les occasions de formuler des critiques solides et constructives en pages éditoriales ne se présentent pas souvent. Or quand on sait, de plus, que les pages éditoriales exercent une influence fort limitée puisqu'elles ne sont lues que par une minorité de gens, ne pas pouvoir supporter les rares critiques qui s'y trouvent dénote chez M. Drapeau une susceptibilité inquiétante et une arrogance qui n'a pas de commune mesure

avec celle que l'on prête à M. Trudeau.

Si je fais cette longue mise au point ce n'est pas pour m'offrir le plaisir futile de démentir les allégations de M. Drapeau, mais pour souligner le problème de fond de la politique montréalaise, qui en est un d'information.

Ces jours-ci des journalistes dénoncent les structures politiques de Montréal qui empêchent non seulement l'opposition d'être adéquatement représentée à l'Hôtel de ville mais d'y jouer pleinement le rôle qu'on attend d'elle dans une démocratie parlementaire. Et on le fait évidemment au nom des grands idéaux démocratiques. Mais les motifs sont-ils totalement purs?

C'est vrai qu'il n'est pas normal que 55.5 pour cent d'électeurs soient représentés par 96 pour cent des élus. Mais cette distorsion n'est pas plus acceptable que celle qui permet au PQ d'occuper 64 pour cent des sièges avec seulement 41 pour cent des suffrages. Le respect des règles démocratiques appelle un correctif aussi bien à Montréal qu'à Québec à cet égard.

Chez les adversaires du maire Drapeau, qui s'affichent comme des démocrates exemplaires par rapport à lui, j'ai remarqué qu'on pressait beaucoup moins que lui les électeurs à aller voter afin que le peuple s'exprime sans équivoque. Était-ce parce

qu'on souhaitait profiter de l'absentéisme? Or s'ils avaient obtenu la victoire à la faveur de la paresse populaire, auraient-ils douté de la légitimité démocratique de leur mandat? A ce point de vue se sont-ils montrés plus démocrates que M. Drapeau?

Quand on considère à quel point la pureté démocratique est difficile à pratiquer dans l'opposition, on comprend qu'elle le soit encore plus quand on a goûté aux douceurs du pouvoir et on ne s'étonne pas que M. Drapeau ait en horreur un changement des structures qui l'avantage.

Les vrais démocrates savent qu'un changement de structure pourrait peut-être refléter plus justement la volonté populaire. Mais il ne changerait pas pour autant les gens qui ont un comportement électoral qui déroute la plupart des commentateurs et des adversaires de M. Drapeau.

Si on croit qu'un changement serait désirable dans la perception que les Montréalais se font de la chose municipale, il faut être moins pressé de s'emparer du pouvoir, fût-ce en utilisant à son avantage l'atrophie démocratique des électeurs, que d'analyser en profondeur l'ampleur et la cause de ce phénomène.

Ce faisant, la première chose que l'on découvrirait c'est que si M. Drapeau a réussi à se fabriquer une image de mythe national, c'est qu'il a pu utiliser tou-

tes les ressources du pouvoir pour y arriver, grâce à une presse indifférente qui n'a pas informé adéquatement la population, ni contribué à développer la conscience politique des citoyens.

A cet égard les intellectuels ont aussi une grave responsabilité, eux qui, dans l'ensemble, n'ont jamais accordé d'importance à la politique municipale.

Mais c'est la presse qui doit jouer le rôle moteur puisque le fondement même, la **sine qua non** de la vie démocratique, c'est l'information. Or s'il faut un exemple des manquements de la presse à ce chapitre on n'a qu'à considérer l'ampleur et la qualité des efforts qu'elle déploie pour bien «couvrir» la politique provinciale, fédérale et internationale, par rapport à ceux qu'elle consacre à Montréal où, en plus, l'information est complètement inaccessible et les moyens de contrôle du Conseil dérisoires.

Seule la presse, tant écrite qu'audio-visuelle, peut briser le cercle vicieux actuel. Le manque d'information a permis au maire Drapeau de faire de son personnage un monstre sacré; en même temps ses adversaires n'ont pu, pour la même raison, démystifier ce personnage par une critique solide de sa performance, ni élaborer des politiques de rechange sérieuses.

## L'école, c'est secondaire...

En 1975, de nombreuses enquêtes<sup>1</sup> avaient démontré la pauvreté déconcertante du français écrit par la plupart des étudiants de tous les niveaux<sup>2</sup>. En 1976, l'accession au pouvoir du Parti québécois permettait tous les espoirs quant à la revalorisation du «fait français»<sup>3</sup>. La promulgation de la loi 101 ainsi que la promotion «JE PARLE LE FRANÇAIS PAR COEUR» du regretté juge Cliche nourrissaient l'enthousiasme de tous ceux qui souhaitaient (depuis «Les Insolences du Frère Untel») la naissance d'une mentalité nouvelle axée sur le respect fondamental de notre entité retrouvée et sur la recherche de l'excellence dans tous les domaines, enfin, les Québécois ont de plus en plus la possibilité de s'affirmer.

Mais pour s'affirmer, les jeunes ont besoin d'être bien guidés dans leur montée vers l'avenir.

Eternelles victimes d'expérimentations de toutes sortes, devant subir l'écrasante aliénation de leurs potentialités les plus riches et les plus dynamiques dans un système scolaire mésadapté, soumis aux idéologies ronflantes de professeurs incompetents, ces étudiants-cobayes sortent du secondaire «brûlés»...

D'ailleurs, quand ils parlent des écoles secondaires, ils en parlent en termes «d'enfers» ou de «bordels». Ils n'évoquent pas en cela la trop grande chaleur des rapports humains et pédagogiques, ni les plaisirs de la cohabitation des deux sexes! Au contraire, ils avouent même avoir perdu leur temps et, ce qui est plus grave, leurs talents. Nombre d'entre eux soulignent la vacuité de leur apprentissage livré aux incongruités les plus farfelues: recherches de mots cachés dans les journaux à po-

lins, travaux non corrigés, cours improvisés avec du Deschamps (à la tonne!), professeurs qui racontent leur vie, leurs expériences, leurs voyages... quand ils ne commentent pas l'actualité.

Ils apprennent leur langue maternelle au son sans s'arrêter au sens, ils écrivent le français par oreille. A titre d'exemples: «le roche de la drug», «un n'oiseau», «la poupée qui fait son hocket», «les encients croyaient», «le H, la Marie et le Pot!» Vous demandez à ces écrivassiers de vous expliquer un tel phénomène, ils vous répondent à peu près ceci: plusieurs professeurs nous ont dit que nous pouvions écrire comme nous voulions pourvu que nous nous fassions comprendre; d'autres nous ont «enseigné» le caractère bourgeois-exploiteur-élitiste caché dans les notions de «parler bien» et «penser bien»; d'autres enfin

ne nous ont jamais initiés aux valeurs de la lecture et de l'écriture. Au collégial, vous avez beau leur dire que la langue et la pensée bien articulées sont des armes utiles pour eux dans des situations concrètes (obtention du D.E.C., d'un diplôme universitaire, d'un emploi, etc.), qu'elles leur ouvrent de vastes horizons sur le plan de la communication, qu'elles les aident à s'affirmer et à progresser, vous leur parlez un langage qu'ils ne comprennent pas! D'anciens idéologues verbeux, camouflés en professeurs, ont déjà accompli leur triste besogne, parfois admirés par une certaine jeunesse qu'ils ont condamnée au prolétariat de la langue et de la pensée...

Certains cégeps, dont Bois-de-Boulogne et Rosemont, ont dû modifier leur séquence de cours face à une situation aussi déplorable. La dimension littéraire proprement dite a été sacrifiée,

pour une large part, au rattrapage de notions, de méthodes et de pratiques mal véhiculées au secondaire quand elles n'ont tout simplement pas été vécues. En plus d'être gavés par une société de consommation qui leur donne tout sans le prix de l'effort, est-il étonnant que ces étudiants, habitués à «passer» facilement dans les rouages huileux du secondaire, se sentent désemparés et désarticulés au niveau collégial où, de façon générale, il leur est demandé plus et mieux?

Jean BARRETTE  
CEGEP de Rosemont

1. Lysiane Gagnon, Le drame de l'enseignement du français, La Presse, 1975.  
2. Lysiane Gagnon, «Qu'est-ce qu'on va fer?», La Presse, 5 avril 1975, p. 5.  
3. Depuis deux ans, le «fait français» a des résonances politiques, culturelles et sociologiques; il est urgent de faire entendre la résonance scolaire!

## M. Senghor, homme de peine d'Ottawa?

M. Léopold Senghor,  
a/s La Presse,  
Monsieur.

Il y a quelques années, la petite municipalité de Plessisville, au Québec, recevait avec beaucoup de chaleur et d'amitié des visiteurs sénégalais qui séjournaient dans notre province à l'occasion de la «Super Franco Fête». La sympathie s'établissait spontanément et sincèrement. J'étais une de ces personnes qui ont fraternellement accueilli deux de vos compatriotes. L'intérêt qu'ils éveillaient en moi pour tout ce qui se rapporte à votre pays n'a fait que grandir depuis ce temps. C'est à partir de ce moment que j'ai pris connaissance de vos poèmes qui m'ont ému. Chef d'Etat et poète, combinaison douteuse... Mais vous étiez sans doute l'exception qui confirme la règle.

Or, quel ne fut pas mon étonnement de vous entendre, le soir du 2 novembre dernier, à l'antenne de Radio-Canada, débiter maladroitement le texte suivant: «La réunion du Commonwealth francophone aura lieu en 1980, mais sans la participation du Québec. Seul le Canada y sera présent.»

Le ridicule ne tue pas, M. Senghor, parce que, ce soir-là, vous auriez été foudroyé sur-le-champ. Un Canada francophone sans le Québec, ça n'existe tout simplement pas! Ignorance des

disparités régionales de notre pays? Naïveté calculée? Toujours est-il que, du grand homme politique ou je vous avais placé, vous êtes devenu, en l'espace de quelques secondes, «l'homme de peine au service d'Ottawa».

Quelle dégringolade!

Votre balbutiement «le problème (en l'occurrence le Québec) est... c'est-à-dire la question est donc maintenant tranchée...» Hélas, nervosité, message mal transmis parce que trop gênant. Mais, rassurez-vous, ce guillotinement raté, loin de nous faire perdre la tête, nous fit, au contraire, comprendre toute la misère morale de votre situation, le chantage inavouable que vous avez dû subir, les choix impossibles auxquels on vous a acculé. Argent, argent que de bassesses on commet en ton nom!

Voilà, monsieur, l'autopsie de mon illusion. Le veau d'or est toujours debout. Adieu amitié fraternelle, adieu «homme noir», adieu Léopold Senghor... et vive les grands sauveurs de l'humanité tels les P.E. Trudeau, R. Nixon, M. Begin, Vorster, Ian Smith, Général Pinochet, Idi Amine Dada, ainsi que l'O.M.P.P.U. (Organisation mondiale des pantins politiques unis).

Jacqueline RICHARD (Mme)  
Ville de Laval

## Vu et entendu au petit écran

M. Réal Barnabé  
Rédacteur en chef  
des nouvelles  
Télévision française  
de Radio-Canada

Monsieur Barnabé,

Dans la nouvelle formule du téléjournal de fin de soirée, vous avez inclus à l'émission une période spéciale consacrée à la météo. Période que vous avez dû, à certains moments, regretter amèrement. Sauf mon respect pour Mlle Blouin, qui dans toute cette affaire ne fut qu'une victime à l'état pur, vous avez fait maintes prouesses et gymnastiques publiques, pour donner à cette demoiselle toutes les qualités d'une animatrice expérimentée en météorologie. Vous étiez prêt à tout. Vous avez même changé son allure de la tête aux pieds, et je ne fais pas là une figure de style.

Bref, après toutes vos expériences, sans vous être soucieux du respect de Mlle Blouin ni de celui des téléspectateurs, la météo roule relativement bien. Aux fêtes ça ira beaucoup mieux, et au printemps, elle aura acquis l'expérience que vous lui auriez voulue en débutant. Mais pour l'amour de Dieu, ou celui de Mlle Blouin, laissez-lui au moins sa météo.

Dans une initiative personnelle, ou sous vos indications, et avec une intention qui est de moins en moins claire, M. Derome présente le bulletin de la météo à la fin de la lecture des nouvelles, en le résumant, tout simplement, au public. De cette façon, dans un bulletin de météo ou on n'a que faire des détails de température de l'Ontario et des Maritimes (au cas où ça ne vous serait pas venu à l'idée, ce que je doute fort), vous diminuez de 80% l'intérêt qu'on porte audit bulletin. Et si l'on s'acharne, se disant qu'il y a peut-être des subtilités qui préciseront l'imprécision des prévisions, il devient vite plus intéressant d'analyser les progrès de la météorologie que de se faire détailler ce qui vient d'être résumé.

Il faudra donc que M. Derome se contente de présenter Mlle Blouin et non la météo, et que cette météo ne soit plus une interminable énumération de villes et de chiffres qui embarrassent tout le monde, y compris Mlle Blouin.

Rycharl THERIAULT  
Montréal

A la direction  
de Télé-Métropole,

Je voudrais dénoncer ici la mauvaise qualité de certaines émissions s'adressant plus spécialement aux femmes. Je parlerai plus particulièrement de l'émission «Personnalité» présentée sur vos ondes à 13 heures du lundi au vendredi et animée par Emile Genest. Il s'agit d'un quiz où les concurrents doivent deviner les mots manquants à certaines entées de journaux.

Je trouve bonne l'idée de présenter un jeu à cette heure où j'aime m'asseoir un peu pour refaire mes forces pendant que les marmots font la sieste. Le quiz est en soi une forme d'émission reposante mais qui pourrait être combien plus enrichissante si elle traitait de questions de fond touchant à l'actualité, car qu'y a-t-il de plus troupeur qu'une entée de journal choisie avant tout pour attirer l'attention du lecteur en cherchant à faire sensation? Ce qui se vérifie davantage quand on puise abondamment dans des journaux

traitant de la vie intime des vedettes. Je souhaite donc une remise en question du contenu de l'émission. Qu'on fasse donc confiance à la femme en faisant appel à son information, son sens critique, sa réflexion...

Mais je voudrais surtout m'en prendre à l'attitude de l'animateur, une espèce d'attitude «play boy» que je trouve tout à fait déplacée. Je me demande pourquoi on insiste tant sur le baiser que l'animateur distribue si généreusement à chacune des concurrentes, tant au début qu'à la fin de l'émission. La caméra se plaît souvent à présenter cette scène touchante en gros plan et on a même cru bon de lui donner plus d'importance en ajoutant parfois une espèce de bruit qui semble déterminer la durée de cette tendre manifestation, c'est vraiment le comble! La même attitude «chaleureuse» se manifeste tout au long de l'émission où les «mon chou» et les «mon petit chou» se succèdent durant trente minutes. Autant je suis pour la manifestation de la tendresse quand ça correspond à de vrais sentiments, autant cette forme fausse et superficielle s'adressant à de pures inconnues, sonne faux à mes oreilles et à mon cœur, surtout que j'ai trop souvent l'impression qu'on se moque carrément des concurrentes. J'y reconnais l'attitude dégueulasse dénoncée par Jean-Claude Lord dans son film «Parlez-nous d'amour». Ceux qui l'ont vu comprennent, j'en suis sûr.

Hélène ARSENAULT-  
GAUTHIER,  
Sainte-Sophie

Maurice Dubois  
réalisateur  
Radio-Canada

Cher monsieur,

J'ai toujours éprouvé ce que je qualifierais de «préjugé favorable», face aux émissions que nous présente Radio-Canada et cela même si, quelquefois, on a abusé de nous, téléspectateurs, en nous présentant des émissions laissant à désirer. Mais je croyais avoir vu le pire. Or, j'ai assisté le dimanche soir 29 octobre, dans le cadre des «Beaux Dimanches», à ce que je qualifierais de farce monumentale!

L'émission «Faut voir ça», avec ses airs de «freak show», était purement débile, voire «capotée» au sens le plus strict du terme.

Louis DUAMEL  
Étudiant  
Montréal

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulees son nom et son adresse au complet ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des Lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200 succursale, Place d'Armes, Montréal, Québec.

## Lettre à Mme Payette

Madame Lise Payette  
Québec

Madame le Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de loi sur la protection du consommateur. Il constitue un progrès gigantesque sur la loi qui régissait ce domaine depuis 1971, notamment en s'appliquant à toutes les ventes et non seulement aux achats à crédit.

Je me permets humblement de vous suggérer deux amendements possibles pour éviter que certain chapitre de cette loi ne demeure des vœux pieux.

Cette section oblige le commerçant à fournir aux consommateurs une évaluation écrite des réparations effectuées et on suggère que le consommateur puisse exiger au moment où il demande d'effectuer des réparations une remise de toutes pièces qui auraient été remplacées.

Les connaissances de l'ensemble des Québécois au point de vue de la mécanique d'une voiture sont fort modestes et il est possible qu'ils se fassent passer facilement «des vessies pour des lanternes». Certains garagistes malhonnêtes pourraient très bien avoir des quantités considérables de pompes à eau, de pompes à huile, etc. et ils feraient remise d'une pièce au consommateur qui proviendrait d'une autre voiture alors qu'on n'aurait nullement changé quoi que ce soit. Chaque voiture comporte un numéro de série et il y aurait lieu d'exiger du manufacturier

qu'il place sur chaque pièce importante de la voiture le numéro de série en question permettant alors au consommateur de constater qu'on a bel et bien procédé au changement de la pièce pour laquelle on lui réclame paiement. Cette même disposition pourrait également s'appliquer pour les réparations de certains appareils domestiques, tels cuisinières, réfrigérateurs, téléviseurs, etc...

Le projet de loi veut accorder au consommateur l'éclairage suffisant et le temps nécessaire avant de s'engager et on y accorde des délais de 48 heures en matière d'un contrat de crédit et de 10 jours dans les cas d'un contrat avec un vendeur itinérant.

Pour s'assurer que le consommateur dispose d'une liberté de décision, il faut éviter que son esprit ne soit capté par les dernières trouvailles «commerciales». On utilise de plus en plus dans les journaux, à la télévision et ouvertement sur les ondes d'une station FM de Ste-Adele et aussi dans les marchés d'alimentation au moyen de la musique qu'on y fait entendre toutes sortes de messages incitant les consommateurs à acheter tel ou tel bien sans que consciemment on ne puisse s'en rendre compte. Ces techniques sont à bannir à moins qu'on ne veuille s'y prêter volontairement et la loi devrait formellement interdire et punir sévèrement toute personne y ayant recours.

Jacques-R. ROY  
Laval

## La victoire de Drapeau

Dans un commentaire qu'il faisait à la télévision, le soir de l'élection à la mairie, Michel Roy, du «Devoir», déclarait que le RCM et le GAM n'avaient pas réussi à faire passer leur message auprès de la population. Nous ne sommes pas de cet avis; les raisons de la victoire de monsieur Drapeau sont plus profondes et plus psychologiques que le simple fait d'un message incompris.

Il faut voir dans la victoire sans équivoque de Jean Drapeau le besoin et le désir des citoyens de s'identifier à un homme qui les valorise par les résultats fantastiques de ses réalisations depuis 20 ans.

Le peuple ne s'arrête pas à quelques dollars quand il reçoit des services et du prestige. Ce ne sont pas les partis qui font les grands hommes, ce sont les grands hommes qui font les partis, mais la population ne s'identifie pas à un parti, elle s'identifie à un homme qui incarne à ses

yeux et dans la réalité l'idéal à suivre. Nous venons d'en avoir la preuve. Quand bien même le GAM (championnisme opportuniste de dernière heure) et le RCM (dont une certaine gauche a terni l'image) auraient eu les meilleurs programmes au monde, tant que leurs chefs n'auront pas le charisme d'un «monstre sacré», ils ne seront même pas considérés par la population.

La victoire bien méritée d'un Jean Drapeau prouve que le peuple préfère le chef et le grand homme à tous les programmes faits par des «nains» qui ambitionnent de prendre la place du grand homme. Ce n'est donc pas, à notre avis, une simple question de programme à faire accepter par la population. Les citoyens aiment mieux s'identifier à quelqu'un qui les a grandis par ses oeuvres que de s'identifier à des «futuribles» plus ou moins connus.

Guy MILOT,  
Montréal

**Un lancement**

*Catéchisme en images*

qui a instruit des générations de croyants est réédité

Un album de 68 tableaux expliqués: le Credo, les sacrements, les fins dernières, d'après le catéchisme romain.

Dédié aux parents et à leurs enfants.

**SALON DU LIVRE DE MONTREAL**  
Stand: 401  
Place Bonaventure

Coût: \$800 poste incluse

Tél.: 1-819-567-8453

Diffusion: par la poste aux:  
**EDITIONS SAINT-RAPHAEL**,  
31 ouest, rue King,  
Sherbrooke, Québec J1H 1N5

**LE GRAND CATECHISME EN IMAGES**

qui a instruit des générations de croyants est réédité

Un album de 68 tableaux expliqués: le Credo, les sacrements, les fins dernières, d'après le catéchisme romain.

Dédié aux parents et à leurs enfants.

**SALON DU LIVRE DE MONTREAL**  
Stand: 401  
Place Bonaventure

Coût: \$800 poste incluse

Tél.: 1-819-567-8453

**MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.**

5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTREAL

**TOUT DOIT ETRE VENDU**  
Plus de 3,000 peintures à l'huile directement du grossiste à vos.

**EN SUPER SPECIAL A DES PRIX JAMAIS VUS**

Toile 8" x 10" incluant cadre, à partir de **\$7.95**

Toile (format divan) 24" x 48" incluant cadre à partir de **\$24.95**

**EGALEMENT DISPONIBLES**

8" x 10"	\$9.00	20" x 24"	\$25.00
12" x 16"	\$15.00	24" x 36"	\$35.00
16" x 20"	\$20.00	24" x 48"	\$45.00

**FAUT VOIR POUR LE CROIRE**

Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures à l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements à prix réduits.

**Vaste choix de cadres, venant directement de notre manufacture, offerts à PRIX TRÈS BAS**

**SERVICE D'ENCADREMENT AU PRIX DU GROS**

**2 JOURS SEULEMENT**  
Vendredi, 17 novembre de 10 h à 21 h et samedi, 18 novembre de 10 h à 17 h.

• **Holiday Inn Le Chateaubriand**  
6500, Chemin de la Côte-de-Liesse  
739-3391  
Stationnement gratuit

• **Aréna Paul-Sauvé**  
4000 est, rue Beaubien  
Vaste stationnement gratuit

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX  
VISA  
et chèques personnels acceptés



# Le sondage CROP-La Presse

Au Québec, c'est Lévesque

## La majorité désapprouve l'attitude générale d'Ottawa face au Québec



PIERRE GRAVEL

**P**RES DE LA moitié des Québécois sont d'avis que c'est René Lévesque qui représente le mieux les aspirations du Québec comparativement à ceux, nettement moins nombreux, qui pensent que c'est Pierre Elliott Trudeau.

Un groupe encore plus considérable de citoyens québécois, la majorité absolue, désapprouvent l'attitude générale du gouvernement fédéral à l'endroit du Québec alors que les opinions se partagent également lorsqu'il s'agit de se montrer d'accord ou en désaccord avec la position du gouvernement Lévesque face à Ottawa.

Les partisans d'une plus grande fermeté du Québec vis-à-vis du gouvernement fédéral sont par ailleurs plus nombreux que les adeptes d'une plus grande modération à ce niveau tandis qu'un nombre encore plus grand de Québécois, plus de la moitié, considèrent que les dirigeants péquistes se comportent plus comme un véritable gouvernement indépendantiste que comme un gouvernement provincial.

C'est du moins ce qu'indique la troisième partie d'un sondage effectué entre le 18 et le 27 octobre dernier pour le compte de LA PRESSE par le Centre de recherches sur l'opinion publi-

que (CROP). Il faut souligner que les 856 entrevues téléphoniques ont été réalisées immédiatement après les élections partielles fédérales du 16 octobre et peu de temps avant le début de la conférence constitutionnelle d'Ottawa au début de novembre. Demain, LA PRESSE publiera la dernière tranche de ce sondage d'opinion qui montrera les intentions de vote des Québécois au référendum et lors des prochaines élections provinciales.

### Le Québec, c'est Lévesque

Si on considère l'ensemble de la population, un peu moins de la moitié (49 p.c.) des Québécois considèrent que c'est René Lévesque qui incarne le mieux les aspirations du Québec (voir tableau I). Pour 31 pour cent, c'est Pierre Elliott Trudeau alors que 9 pour cent disent que c'est ni l'un ni l'autre.

Il est intéressant cependant d'analyser ces réponses en tenant compte des groupes linguistiques. Il en ressort, par exemple, que l'appartenance au bloc des non-francophones inverse les résultats au point où 46 pour cent de ces derniers jugent que c'est le premier ministre Trudeau qui correspond le mieux aux aspirations du Québec, contre 28 pour cent qui disent que c'est René Lévesque. En outre, deux fois plus de non-francophones (16 p.c.) que de francophones (7 p.c.) affirment que c'est ni l'un ni l'autre.

La ventilation de ces résultats en fonction de différents sous-groupes illustre le fait que Lévesque l'emporte sur Trudeau à ce point de vue, surtout chez les hommes (53 p.c.) comparativement aux femmes (44 p.c.). Ces dernières sont aussi plus indécis-

ses (11 p.c.) que les hommes (6 p.c.).

Le même exercice prouve également que le pourcentage de ceux qui favorisent le chef libéral canadien de préférence au leader péquiste augmente en fonction de l'âge des personnes interrogées. À l'inverse, le pourcentage de ceux qui s'identifient mieux en René Lévesque diminue en fonction de l'âge et trouve son plus haut niveau chez le groupe des 18 à 24 ans.

En ce qui a trait au degré de scolarité, on trouve le plus fort pourcentage d'appui à Pierre Elliott Trudeau à ce point de vue chez ceux qui ont 16 ans et plus de scolarité (39 p.c.) alors que son grand rival trouve la plupart de ses supporteurs (60 p.c.) auprès des 12 à 15 ans de scolarité.

### Mauvaise attitude du fédéral envers le Québec

Plus de la moitié des Québécois (52 p.c.) désapprouvent l'attitude générale du gouvernement fédéral à l'égard de celui du Québec. Seulement 31 pour cent se déclarent d'accord avec Ottawa alors que 18 pour cent ne savent pas ou refusent de répondre (voir tableau II).

Le même tableau illustre aussi le fait que, si la majorité des francophones (55 p.c.) désapprouvent l'attitude générale d'Ottawa envers le Québec, la moitié des non-francophones (50 p.c.) l'approuvent. En comparant ces résultats avec ceux du tableau III, on observe un renversement de situation par rapport à l'opinion publique au sujet de l'attitude du Québec face à Ottawa. Dans ce dernier cas, le nombre de francophones approuvant le Québec l'emporte sur les autres (46 p.c. contre 37 p.c.) alors que la majorité (62

TABEAU I

### TRUDEAU OU LEVESQUE?

Question: Lequel des 2 hommes suivants représente le mieux, selon vous, les aspirations des Québécois: Pierre Trudeau ou René Lévesque?

	Total Québec %	Montréal métro %	Ailleurs en province %	Francophones %	Non-francophones %
Trudeau	31	34	28	28	46
Lévesque	49	51	47	54	28
aucun des 2	9	8	9	7	16
ne savent pas ou refusent de répondre	12	7	16	12	11

p.c.) des non-francophones la désapprouvent.

Considérés selon diverses variables socio-démographiques, ces résultats indiquent que les moins de 35 ans sont proportionnellement plus en désaccord avec Ottawa à ce sujet que les citoyens plus âgés. Chez les plus scolarisés, une plus grande proportion (40 p.c.) se dit d'accord avec Ottawa que dans les autres catégories de scolarisation.

En ce qui concerne l'attitude générale du gouvernement du Québec vis-à-vis de celui d'Ottawa (voir tableau III), les Québécois se divisent également entre ceux qui l'approuvent (41 p.c.) et ceux qui s'y opposent. La comparaison par groupe linguistique indique cependant une différence marquée d'opinions à ce sujet. Les résultats plus détaillés des réponses à cette question indiquent que l'accord avec le gouvernement québécois est plus prononcé chez les hommes (49 p.c.) que chez les femmes (34 p.c.) mais ces dernières demeurent plus indécises (20 p.c.).



photo Jean GOUPI

### À l'endroit d'Ottawa

## Un gouvernement indépendantiste qui manque de fermeté

**L**A MAJORITE (52 p.c.) des Québécois estime que le gouvernement Lévesque se comporte surtout comme un gouvernement indépendantiste dans ses relations avec le gouvernement fédéral (voir tableau IV). Seulement 24 pour cent croient qu'il se comporte surtout comme un gouvernement provincial, 15 pour cent sont d'avis qu'il se comporte tantôt comme l'un tantôt comme l'autre alors que 9 pour cent ne savent pas ou ne veulent pas répondre.

La proportion de gens qui pensent que le gouvernement Lévesque se comporte surtout comme un gouvernement indépendantiste est plus élevée dans le Montréal métropolitain (57 p.c.) qu'ailleurs en province (48 p.c.). Cette différence s'explique sans doute par la présence plus importante des non-francophones dans le Montréal métropolitain qu'en province. On observe d'ailleurs des différences significatives entre les deux groupes sur cette question.

De plus, si pour l'ensemble de la population la majorité absolue (52 p.c.) des Québécois pen-

sent que le gouvernement Lévesque se comporte surtout en indépendantiste, cette majorité est nettement plus forte du côté des non-francophones (68 p.c.) que des francophones (49 p.c.).

Au niveau des sous-groupes, un pourcentage plus élevé d'hommes (29 p.c.) que de femmes (18 p.c.) est d'avis que le gouvernement péquiste se comporte surtout comme un gouvernement provincial, mais un pourcentage assez semblable d'hommes (50 p.c.) et de femmes (54 p.c.) est d'avis qu'il se conduit surtout comme indépendantiste. Par contre, le pourcentage d'indécision est plus fort chez les femmes (13 p.c.) que chez les hommes (3 p.c.).

### Plus de fermeté du Québec envers Ottawa

En ce qui a trait aux relations avec le fédéral, 42 pour cent des personnes interrogées souhaiteraient que le gouvernement du Québec se montre plus ferme qu'actuellement face à Ottawa.

À l'inverse, 34 pour cent des répondants désirent que Québec fasse preuve de plus de modération dans ses relations avec le gouvernement central alors que 10 pour cent n'estiment aucun changement nécessaire face à 15 pour cent qui ne savent pas ou refusent de répondre.

Dans le Montréal métropolitain, la proportion des gens qui désirent plus de modération de la part du gouvernement provincial (40 p.c.) est considérablement plus élevée qu'en province (28 p.c.) alors que le pourcentage favorable à plus de fermeté est le même partout au Québec.

Ce sont les francophones qui souhaiteraient le plus de fermeté (45 p.c.) face à une majorité absolue de non-francophones (52 p.c.) qui demandent plus de modération. Deux fois plus de francophones (11 p.c.) que de non-francophones (5 p.c.) approuvent le ton actuel du Québec vis-à-vis d'Ottawa et ne prônent aucun changement.



La majorité des Québécois désapprouvent l'attitude générale du gouvernement fédéral à l'endroit de celui du Québec.

TABEAU IV UN GOUVERNEMENT PROVINCIAL OU INDEPENDANTISTE?

Question: Dans ses relations avec le gouvernement fédéral, diriez-vous que le gouvernement de M. Lévesque se comporte...

	Total Québec %	Montréal métro %	Ailleurs en province %	Francophones %	Non-francophones %
surtout comme un gouvernement provincial	24	24	23	25	19
surtout comme un gouvernement indépendantiste	52	57	48	49	68
les deux à la fois; tantôt l'un, tantôt l'autre	15	13	16	17	5

Note: n'apparaît pas ici le pourcentage de ceux qui ne savent pas ou refusent de répondre

TABEAU II

### ATTITUDE GENERALE D'OTTAWA FACE AU QUEBEC

Question: Voulez-vous dire si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec l'attitude générale du gouvernement fédéral vis-à-vis celui du Québec?

	Total Québec %	Francophones %	Non-francophones %
complètement ou plutôt d'accord	31	27	50
complètement ou plutôt en désaccord	52	55	39
ne savent pas ou refusent de répondre	18	19	12

TABEAU III

### ATTITUDE GENERALE DU QUEBEC FACE A OTTAWA

Question: Voulez-vous dire si vous êtes complètement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec l'attitude générale du gouvernement actuel du Québec vis-à-vis celui d'Ottawa?

	Total Québec %	Francophones %	Non-francophones %
Complètement ou plutôt d'accord	41	46	22
complètement ou plutôt en désaccord	41	37	62
ne savent pas ou refusent de répondre	17	17	17

Note: Les pourcentages apparaissant dans la colonne «Total Québec» correspondent à la moyenne des opinions recueillies dans la région de Montréal et ailleurs en province.



Les 24 mois de René Lévesque

# Entre un bon gouvernement

## Le monde du travail Les pires difficultés restent à venir: négocier avec les employés de l'État



PIERRE VENNAT

**D**EUX ANS après son arrivée au pouvoir, et malgré le fait qu'il ait déclaré avoir un « préjugé favorable » envers les travailleurs et indisposé une bonne partie du patronat avec des mesures comme la loi 45, le gouvernement Lévesque se trompe s'il croit avoir l'appui du mouvement ouvrier lors de la bataille du référendum.

En fait, il n'est même pas certain d'obtenir la paix sociale dont il rêve afin que l'attention ne soit pas détournée de la bataille constitutionnelle qu'il entend mener.

Bien sûr, le climat est meilleur, beaucoup meilleur que lors des dernières années du gouvernement Bourassa, 1975 et 1976, où l'atmosphère était à l'affrontement rangé.

Mais la difficulté de faire un bilan sur les seules années 1977 et 1978 réside dans le fait que ce n'est que ce mois-ci que l'on abordera de plain-pied les sujets majeurs d'affrontement, les points chauds comme on dit, soit les négociations des 300,000 employés de l'État et des quelque 100,000 ouvriers et 15,000 entrepreneurs de la construction.

En un mot, malgré le jeu des statistiques qui démontrent qu'il y a maintenant moins de grèves, malgré le « préjugé » affiché publiquement par le gouvernement, un observateur averti ne peut s'empêcher de constater que les prévisions atmosphériques en ce qui concerne le climat des relations ouvrières-patronales, et surtout les relations syndicales-gouvernementales, au cours des prochains mois, laissent prévoir un orage.

### Le Québec connaît moins de conflits

**S**TATISTIQUEMENT, le Québec connaît moins de conflits de travail qu'en 1975-76, aux derniers jours du gouvernement Bourassa. Mais cela ne veut rien dire, car le véritable test est à venir, soit lors du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public et dans la construction.

Bref, les statistiques sont un moyen bien imparfait, et souvent même trompeur, d'évaluer l'assainissement du climat des relations de travail.

Que disent-elles, ces statistiques?

Elles établissent que le Québec, en 1976, sous le gouvernement Bourassa, perdait 6,583,000 jours/personnes à cause de grèves ou de lock-out. Si l'on exclut le secteur public pour 1976, on arrive à 4,938,000 jours/personnes perdus, et pour 1975, 31,137,000 jours/personnes perdus.

Or, en 1977, le Québec n'a connu que 1,433,000 jours/personnes perdus, et si on exclut certaines sociétés d'État assimilables au secteur public, 1,184,000 jours/personnes perdus.

Le ministère du Travail déclare que les statistiques de 1978 permettront, vraisemblablement, une aussi bonne performance qu'en 1977.

Il n'en demeure pas moins, sans minimiser l'influence des nouveaux conciliateurs du ministère du Travail grâce auxquels on a pu régler maints litiges sans qu'il soit nécessaire de recourir à la grève, que dans un contexte « calme », c'est-à-dire en dehors des importantes négociations de la construction et de l'éventuel Front commun CSN-FTQ-CEQ du secteur public (négociations qui, incidemment, tombent à peu près à la même date), ces chiffres ne prouvent pas grand-chose.

D'ailleurs, même le gouvernement l'admet.

En période de chômage, de difficultés d'adaptation de notre économie à des phénomènes nouveaux comme une dévaluation importante de notre monnaie, d'inflation toujours montante, il est possible que les revendications syndicales soient moins importantes puisque beaucoup de travailleurs sont satisfaits du seul fait d'avoir du travail.

D'autres phénomènes, comme celui qui nous est venu de Californie avec sa proposition 13, de même que des sondages qui révèlent que la population considère, à tort ou à raison, que les syndicats sont trop puissants, peuvent sans doute influencer de telles statistiques.

Bref, le vrai test sera 1979 avec les négociations du secteur public (200,000 grévistes potentiels le même jour) et de la construction (100,000 grévistes potentiels le même jour).

A l'œil, rien ne permet d'affirmer que celles-ci seront différentes, en mieux ou en pire, des précédentes. Ce qui revient à dire que les mêmes ennuis sont à prévoir, que le gouvernement ait un « préjugé favorable aux travailleurs » ou non.

### Le secteur public: c'est mal parti

Le plus grand risque d'affrontement réside évidemment dans les négociations touchant la fonction publique. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont mal engagées.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, l'été dernier, a réussi, pour la première fois de l'histoire du Québec, à empêcher l'Assemblée nationale de siéger. Chauffé à blanc, il ne veut rien savoir de l'appel de M. Parizeau à « se serrer la ceinture » et n'accepte pas de se voir retirer l'indexation.

La CEQ, en bravant des injonctions au début du mois à Paspébiac, en Gaspésie, où 12 enseignants devront comparaître en justice, a déclaré la guerre au gouvernement, son nouveau président Robert Gaulin, quoique plus près de la base que son prédécesseur, ne semblant pas pour autant plus doux qu'Yvon Charbonneau. C'est d'ailleurs M. Gaulin qui déclarait: « C'est peut-être un nouveau gouvernement, mais dans le fond on négocie avec M. Parizeau depuis les beaux jours de Daniel Johnson », indiquant par là qu'il considère le ministre des Finances comme un vieil adversaire.

La Fédération des affaires sociales (CSN) a déjà commencé à contester dans maints hôpitaux, pour protester surtout contre les réductions budgétaires. Et l'on



Le gouvernement Lévesque avait placé beaucoup d'espoir sur la concertation gouvernement-patronat-syndicalisme. A part cette photo historique prise à La Malbaie, lors du fameux sommet de mai 1977, où l'on voit côte à côte MM.

Paul Desmàrais, de Power Corporation, René Lévesque et Louis Laberge, le président de la FTQ, il n'en fut pour ainsi dire plus question, l'opération ayant échoué.

sait qu'en demandant la conciliation, le cartel des organismes professionnels de santé (COPS) a indiqué, il y a quelques jours, que « plus ça change, plus c'est pareil ».

En un mot, si le Parti québécois s'enorgueillit, à juste titre, de son bilan législatif, même si le professeur André Thibeaudeau des HEC, chargé par le ministre de sonder le terrain, constate que le monde du travail est « essouffé » par toutes ces nouvelles lois, du côté syndical, on fait état des lacunes qu'on y voit: la loi 45 serait pleine de trous, la négociation sectorielle ou l'accréditation multipatronale qui permettrait une syndicalisation plus massive, n'a pas vu le jour, etc. Même le Livre blanc sur la santé ne va pas assez loin selon les centrales.

D'ailleurs, il y a longtemps, depuis le sommet économique de La Malbaie en mai 1977, que l'on constate que la « collaboration » que la FTQ offre au gouvernement Lévesque vise d'abord, sinon essentiellement, à renforcer son pouvoir dans les secteurs industriels qu'elle domine déjà, et à accroître le nombre de ses adhérents, politique qui semble rapporter plus de fruits que celle d'affrontement ouvert dans laquelle se complait la CSN.

### Syndicats et référendum

Reste l'importante équation du

rôle des syndicats dans la bataille à venir du référendum.

Au début de 1978, le président de la CEQ d'alors, Yvon Charbonneau, lançait l'idée d'une « stratégie syndicale du référendum ». Même si Charbonneau n'est plus président de la CEQ, l'idée n'en a pas été rejetée pour autant.

Le mouvement syndical, avait-on dit à l'époque, doit éviter de se laisser duper par une simplification des débats sur le référendum et ne doit pas donner un appui inconditionnel à l'un ou l'autre des principaux groupes, ou s'opposer au projet de souveraineté-association. On avait alors lancé l'idée de l'élaboration d'un « programme social original » qui rallierait la majorité des syndicats québécois.

Même si, à la CEQ du moins, les énergies de toute la centrale se tourneront, ces prochains mois, vers les négociations, cela n'empêchera pas la tenue d'un congrès spécial sur la question nationale, du moins on l'espère.

À la CSN, on prépare aussi un tel débat, tandis qu'à la FTQ, on semble adopter une attitude attentive du genre « ça ne presse pas, profitons au maximum du gouvernement actuel ».

En bref, sauf dans certains syndicats, la question de l'indépendance du Québec n'a pas enco-

ré été sérieusement débattue à la base. Lorsqu'elle le sera, il n'est pas certain que ce sera dans le sens désiré par le gouvernement Lévesque.

### Socialisme vs indépendance

Lorsque la CEQ a parlé de « programme social original », elle pensait à des mesures de type socialiste. Et il est clair, dans la stratégie syndicale, que ces mesures de type socialiste sont plus importantes que l'indépendance comme telle, de sorte que les centrales pourraient se prononcer contre une indépendance qui ne serait pas, au moins en partie, de type socialiste.

Lors du dernier congrès de la FTQ, en novembre 1977, Louis Laberge a déploré que plusieurs fédéralistes et indépendantistes veuillent que la question constitutionnelle se règle indépendamment des questions sociales et économiques.

Pour la FTQ, les questions sociales sont plus importantes que l'avenir constitutionnel.

À la CSN, l'ancien président Marcel Pepin, qui demeure la « conscience » de la centrale, a maintes fois déclaré qu'il considérait l'indépendance comme une « aventure pour les travailleurs », craignant que l'indépendance ne se fasse sur le dos des travailleurs.

L'exécutif de la CSN a déjà résumé ainsi la question: « L'oppression particulière des travailleurs francophones du fait qu'ils soient Canadiens français, est un fait admis. Aussi, plusieurs s'interrogent sur les effets que l'indépendance pourrait avoir sur la lutte contre le capitalisme qui est responsable de l'oppression. Autrement dit, est-ce une étape vers le socialisme? »

Après le congrès de la CSN en juin dernier, on peut entrevoir que si la réponse est affirmative, la CSN se rangera du côté du gouvernement dans une bataille qui ne serait pas, alors, qu'une lutte contre le fédéralisme actuel mais surtout une lutte contre le capitalisme.

Si, toutefois, comme prévu, la réponse devait être non, le gouvernement Lévesque se trouvera à avoir contre lui, dans la bataille du référendum, en plus du milliard de affaires qui he vent pas entendre parler d'indépendance; les trois grandes centrales, FTQ, CSN et CEQ, qui, à un changement constitutionnel, affirment préférer un changement d'ordre social, même dans le système constitutionnel actuel. La seule exception étant la CSD, fidèle à son option, qui ne se mêle résolument pas de politique et traite avec le présent gouvernement comme avec l'ancien: à la pièce.

## La violence existe toujours, même si Johnson semble le nier

La loi 45 et les dispositions anti-briseurs de grève ont peut-être réduit l'usage de la violence dans les conflits de travail, ils ne l'ont sûrement pas fait disparaître.

Si le gouvernement Bourassa a eu à faire face au conflit de la « United Aircraft », le gouvernement actuel a celui de la « Commonwealth Plywood », qui, heureusement, hier, semblait sur le point de se régler d'ici peu!

À la « Kenworth » de Sainte-Thérèse, tout près incidemment des installations de la « Commonwealth Plywood », un conflit s'est continué de longs jours, inutilement, parce que des grévistes ne voulaient pas d'un protocole de retour au travail qui prévoyait que si un des leurs était trouvé coupable d'avoir mis le feu à des biens de la compagnie, il serait congédié. Ce long conflit, en effet, avait donné lieu à plusieurs actes de violence.

Aux entrepôts de Steinberg, dans l'est de Montréal, le syndicat et la compagnie avec ses agents de sécurité à l'air peu recommandables, ont joué un jeu dangereux. Finalement, c'est la compagnie qui a consenti, malgré la réprobation de tous les éditorialistes et d'une bonne partie de l'opinion publique, à passer l'éponge.

Par ailleurs, à l'« Iron Ore », sur la Côte Nord, la grève de cette année a été longue, mais calme, au point que cela constituait presque « une nouvelle » compte tenu du précédent conflit, il y a quelques années, et il semble que ce qui s'annonce comme une longue grève, à Murdochville,

sera manifestement plus calme que la célèbre grève d'il y a 20 ans, au temps de Duplessis.

La Chambre de commerce du Québec réclame une enquête sur la violence dans les conflits de travail, le ministre Johnson réplique que le monde du travail n'est ni plus ni moins violent que le reste de la société et nous renvoie aux statistiques d'homicides.

### Que vaut la loi 45?

Ceci dit, la loi 45 apporte-t-elle de véritables correctifs?

Il y a quelques jours, les employés en grève de la compagnie « Nacan », de Boucherville, se sont demandé si la loi 45 est applicable et ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse, la mollesse du ministère du Travail.

En juillet dernier, un enquêteur du ministère a en effet dénombré un certain nombre de briseurs de grève (en l'occurrence des vendeurs non syndiqués de la compagnie « Lepage's », propriétaire de « Nacan ») à cet endroit. La compagnie devra répondre en justice de la non-observance de la loi 45, mais ce procès ne sera entendu, au plus tôt, que le 24 novembre, quatre mois après le rapport de l'enquêteur. Durant ce temps, les grévistes ne peuvent rien faire pour empêcher l'embauche d'autres « scabs » ou pour déloger de l'usine ceux que le ministère du Travail aurait dénombrés.

De nombreux autres cas du genre pourraient être cités et la preuve en est que le ministère met la touche finale à une étude qui sera remise prochainement au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre sur l'application de la loi.

Ceci dit, on affirme au ministère, mais sans donner d'exemples, que dans plusieurs cas la nomination d'un enquêteur a amené un règlement de la grève et qu'on peut se l'expliquer très simplement. C'est, dit-on, que l'employeur utilisait probablement des briseurs de grève et que, à cause de la nomination d'un enquêteur et des sanctions possibles, il a décidé de régler. Dans d'autres cas, l'employeur peut décider, devant la nomination d'un enquêteur, de cesser d'employer des briseurs de grève sans pour autant régler le fond du litige.

Le cas le plus connu est celui de « Texaco », à Montréal, où la nomination d'un enquêteur anti-briseurs de grève a amené un règlement dans les heures qui ont suivi cette visite, ce qui a amené le ministre Johnson à déclarer à l'Assemblée nationale: « Il y a peut-être des présomptions qu'on peut faire à partir de cela, même si on ne peut l'affirmer solennellement. »

### Construction:

#### secteur tranquille

Il faut dire aussi que la loi 45 ne s'applique pas dans le cas des conflits illégaux et que ceux-ci, sous le présent gouvernement comme l'ancien, sont toujours aussi nombreux.

Le seul secteur où les choses sont visiblement plus tranquilles, du moins présentement, c'est celui de la construction, mais cette situation dure depuis la Commission Cléche, créée sous le précédent gouvernement.

Ce n'est que lors des prochaines négociations que l'on pourra voir s'il ne s'agit que d'une illusion.



En juin dernier, les fonctionnaires et les professionnels du gouvernement ont bloqué l'entrée au parlement. On y traitait alors par tous les moyens...

# et un pays incertain



## L'économie du Québec Le PQ a surmonté l'incertitude



ALAIN DUBUC

**L**ORSQUE le Parti québécois a pris le pouvoir, il avait, contrairement aux gouvernements précédents, un double défi à relever sur le terrain de l'économie.

Il ne suffisait plus aux titulaires de ministères à vocation économique de démontrer leurs talents de gestionnaires ou de planificateurs, ou leur capacité à remettre à flot une économie déjà chancelante. Il fallait également briser le mur de méfiance qui a accueilli le nouveau gouvernement, faire la preuve que l'incertitude invoquée sans cesse par les hommes d'affaires ne provoquerait pas le marasme.

C'est ainsi que l'histoire des premières années du règne péquiste dans le champ économique a été celle de ses difficiles relations, souvent dramatisées, avec une entreprise privée qui se méfiait viscéralement du changement et des incertitudes qu'impliquaient les thèses sociales et constitutionnelles du PQ.

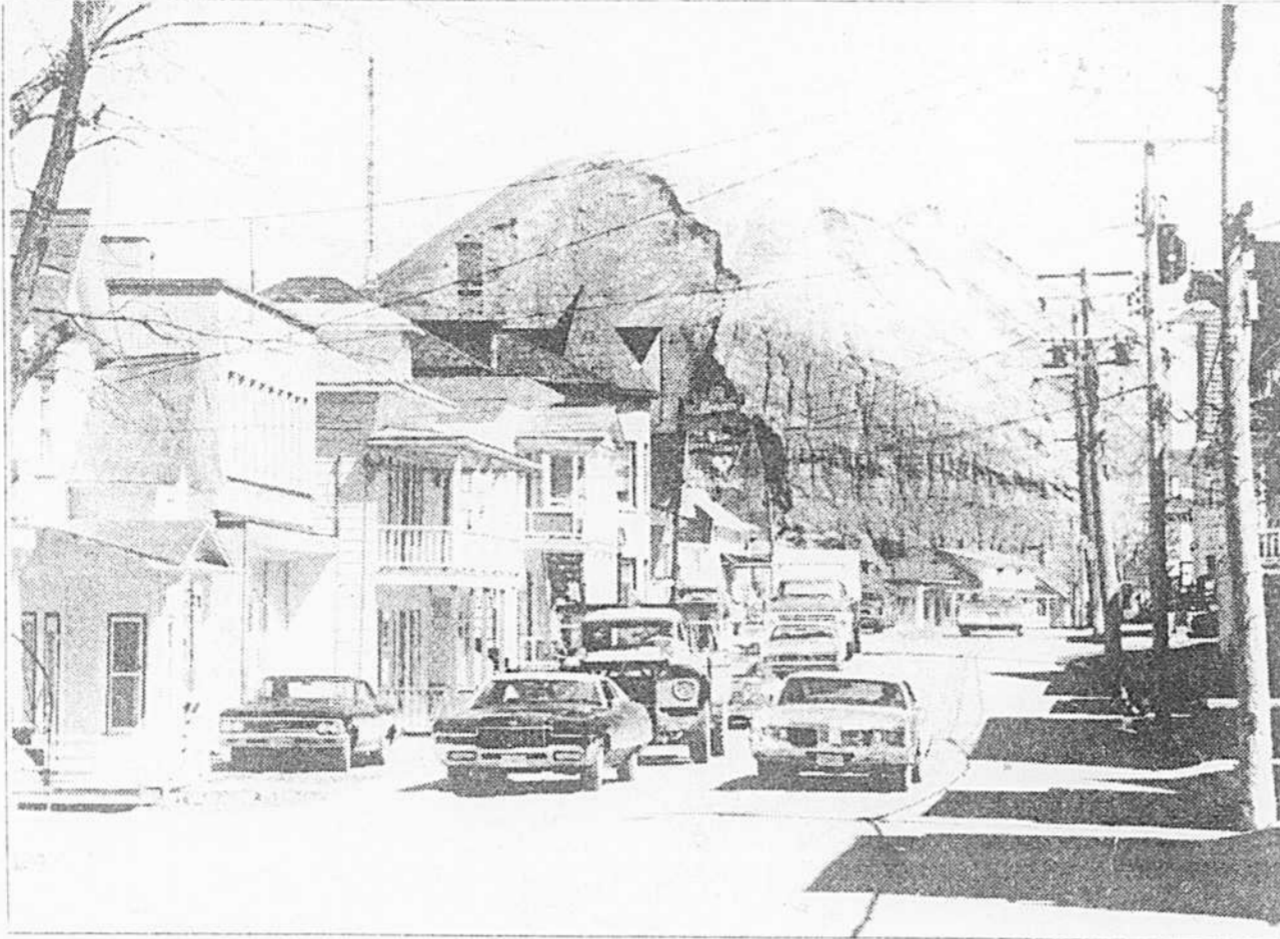
La question économique est rapidement devenue par le fait même un champ de bataille politique où l'on scrutait le moindre phénomène — la variation d'un indice, un emprunt à l'étranger — pour déceler un faux pas du nouveau gouvernement.

### Une reprise s'annonce

Cette polarisation et cette inquiétude ont contribué à masquer le fait que, dans le domaine économique, le PQ a été un bon gouvernement, qui a manifesté des qualités de gestionnaire, soucieux de respecter les règles du jeu, tant dans ses mesures à court terme que dans ses projets à long terme.

Deux ans après la prise du pouvoir, la catastrophe que certains attendaient n'a d'ailleurs pas eu lieu. Au contraire, l'économie québécoise montre des signes indéniables de reprise.

Un bref diagnostic de l'état de la santé de l'économie québécoise indique en effet qu'il n'y a pas eu de rupture depuis le 15 novembre 1976. L'activité économique s'est poursuivie sans bouleversement majeur, c'est-à-dire qu'elle a maintenu son rythme de croisière faible, inférieur



Le projet d'achat par le gouvernement québécois des actifs de Asbestos Corp. fait partie de la stratégie sectorielle de développement.

à celui du Canada et de l'Ontario, ce qui reflète ses problèmes structurels à long terme.

Après un net ralentissement en 1977, le taux de croissance devrait atteindre 3.0 pour cent, selon les prévisions du Conference Board du Canada. Cela se situe encore légèrement au-dessous de la moyenne canadienne, mais ce résultat est presque deux fois plus important que ce qui a été enregistré l'an dernier.

Cette reprise, modeste, s'appuie toutefois sur des bases saines pour l'avenir économique du Québec affirmant la majorité des analystes: un regain de la production manufacturière et une reprise de la demande, tant domestique qu'extérieure.

Pour les cinq premiers mois de l'année, à titre d'exemple, les expéditions des entreprises manufacturières québécoises ont augmenté de 19.6 pour cent, soit sensiblement plus que les 11.2 pour cent enregistrés en Ontario, et plus du double que ce qui a été atteint au Québec pour les trois années précédentes.

Paradoxalement, les secteurs qui traînent de la patte cette année sont ceux sur lesquels l'on a d'habitude tendance à s'ap-

puyer: les mines, la construction et les services. Et à ces zones d'ombre conjoncturelles s'ajoute ce que l'on pourrait appeler l'échec du PQ: l'effarant taux de chômage qui, malgré un certain redressement, devrait continuer à osciller entre 10 et 11 pour cent.

### Hausse des investissements manufacturiers

Du côté de l'investissement, sûrement l'indicateur que les observateurs surveillent de plus près lorsqu'ils veulent évaluer la performance du PQ, on retrouve les mêmes tendances que dans le domaine de la production. Dans l'ensemble, Statistique Canada prévoit une hausse fort moyenne des dépenses en capital, 4.7 pour cent en 1978, contre 7.0 pour cent en Ontario; mais les investissements du secteur manufacturier atteignent un sommet, avec une hausse de 20.7 pour cent, tandis qu'ils stagnent dans la province voisine.

Les résultats de cette année montrent donc que les relations difficiles du PQ avec l'entreprise privée ne se reflètent pas dans les statistiques. Le secteur qui

soutient la croissance en 1978 est au contraire celui de l'industrie manufacturière, où domine l'entreprise privée, tant au niveau de la production que des efforts d'investissements.

Ces chiffres ne sont certes pas assez réjouissants pour permettre au gouvernement de crier victoire, mais en l'espace de deux ans, le Parti québécois aura maintenu la barque à flot dans un contexte de crise économique, de détérioration graduelle de l'économie québécoise.

### Des moyens limités

Dans cette conjoncture difficile, le gouvernement Lévesque est intervenu à court terme, pour pallier aux effets les plus dramatiques de la crise, et à long terme, pour modifier la structure économique québécoise.

A court terme, dans la gestion quotidienne, dans ses politiques de relance ou dans ses interventions d'urgence, le gouvernement a dû manoeuvrer avec un minimum de moyens; il disposait de peu d'argent, et, chose importante, de peu de temps, vu le caractère urgent de certains dossiers, notamment celui du chômage.

Les mesures qu'a prises le PQ ont atteint leurs objectifs, et plusieurs économistes s'entendent pour dire que, dans les circonstances, «il a fait ce qu'il pouvait faire.»

Les deux principales mesures de relance ont pris leur envol durant la seconde année du mandat du PQ: l'Opération-solidarité économique (OSE), un programme conjoint de création d'emplois, et la réduction sélective de la taxe de vente dans les secteurs du cuir, des vêtements, du textile et des meubles. A cela s'ajoute une réduction des impôts personnels de quelque \$300 millions.

Les deux programmes de relance font montre de sélectivité, c'est-à-dire d'un souci du détail dans l'utilisation des fonds publics, ce qui permet d'en concentrer au maximum les effets. Ces programmes semblent aussi atteindre leurs objectifs. L'abolition de la taxe de vente permettra en effet de créer 12,000 emplois tout en ayant un effet direct sur la relance de la demande, tandis que le programme OSE stabiliserait ou créerait 30,000 emplois d'ici mars prochain.

Au-delà de ces politiques de relance, le Parti québécois a initié un ensemble de mesures moins tangibles, qui ne peuvent être que positives, mais dont l'ampleur des effets reste encore une inconnue. Les conférences socio-économiques pour les secteurs mous, les «mini-sommets», par exemple, ont pour l'instant permis d'identifier des problèmes que d'apporter des solutions.

La politique d'achat chez nous, de même que la création de l'Institut de la productivité, deux projets pilotés par le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Rodrigue Tremblay, prendront également quelques années avant de porter fruit, de même que la création de SODEQ (Société de développement de l'entreprise québécoise).

### Des innovations à long terme

C'est cependant dans un ensemble de mesures à long terme que le Parti québécois a consacré la meilleure de ses énergies.

A ce niveau, le gouvernement a innové, en exprimant clairement des volontés politiques de changement, en voulant influencer le cours des événements.

Pour l'instant cette stratégie sectorielle de développement s'est concentrée sur trois secteurs; l'énergie, avec le Livre blanc du ministre Joron, l'amiante avec le projet d'achat par le gouvernement des actifs de Asbestos Corp. et les pâtes et papier, où Québec prévoit moderniser le secteur, un projet bien reçu par l'industrie.

Bien sûr, seul le temps permettra d'évaluer la pertinence et l'efficacité de ces politiques.

### Une démarche conservatrice

Dans l'ensemble, ces diverses mesures peuvent toutefois être regroupées sous le signe de prudence, voire du conservatisme économique.

Au fil des mois, le souci d'amadouer les milieux d'affaires méfiants semble avoir en effet poussé le Parti québécois à se faire rassurant, à faire des concessions, à réviser certaines positions tant au niveau pratique que théorique.

En l'espace de deux ans, le Parti québécois aura promis de limiter les nationalisations au seul secteur de l'amiante, d'accueillir à bras ouverts les investissements étrangers, à abandonner ses velléités de planifier l'économie, et aura accouché de budgets fort traditionnels.

De la même façon, on observe une modification de sa conception du rôle de l'Etat dans l'économie. Le parti que les hommes d'affaires définissaient comme un parti social-démocrate, voulant étendre les tentacules de la pieuvre étatique, insiste maintenant sur le rôle moteur de l'entreprise privée, même multinationale, et admet qu'il faut contenir l'expansion du secteur public.

Il en résulte que les relations entre le gouvernement et les entreprises privées se sont nettement améliorées, comme le montrent les statistiques économiques ou les déclarations de porte-parole patronaux, malgré certains accrochages, surtout sur des mesures de nature à porter sociale prises par le PQ: la hausse du salaire minimum, la loi 101 ou l'augmentation des impôts pour les revenus élevés.

En ce sens l'incertitude s'est malgré tout atténuée du moins jusqu'à la période référendaire. Mais pour cela il aura fallu payer un prix, en faisant de nombreuses concessions, et peut-être, en abandonnant certains idéaux.

## Finances et fiscalité La poigne de fer de Parizeau

**S**IL EST un domaine où l'intervention du Parti québécois s'est fait sentir rapidement, c'est bien celui des finances publiques. En moins de deux ans, le nouveau gouvernement aura enregistré des succès tangibles dans le contrôle des dépenses, l'assainissement des finances et la réduction du fardeau fiscal pour les contribuables.

Quatre mois après son arrivée au pouvoir, le Parti québécois présentait en effet un budget qui montrait son intention de mettre fin au «feu d'artifice» du précédent gouvernement. Avec une poigne de fer, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, réduisait de 30 pour cent le déficit budgétaire du gouvernement.

La hausse des dépenses gouvernementales était réduite à 12.5 pour cent pour l'année fiscale 1977-1978, contre plus de 16 pour cent pour le dernier budget Garneau. Tandis que son prédécesseur avait dû emprunter la dernière année \$1.35 milliard, le PQ ramenait cette somme à \$955 millions.

Il s'agit là d'une bonne performance, surtout si on la compare à la situation ontarienne pour cette même année, où le déficit atteignait \$1.6 milliard. Les emprunts du Québec ne constituent que 9 pour cent du budget, contre 25 pour cent au Canada.

Le gouvernement a poursuivi sa lancée pour l'année en cours, en contenant à 10.5 pour cent la hausse de ses dépenses. C'est la première fois, depuis très longtemps, que les dépenses publiques s'accroissent à un rythme inférieur à celui de la dépense nationale en termes réels. En

d'autres termes, la part de l'Etat dans le PNB sera réduite cette année. Les dépenses atteindront néanmoins \$12.67 milliards, pour des besoins d'emprunts de \$1.163 milliard, soit moins que dans le budget Garneau d'il y a trois ans.

Mais même si cela a permis au Parti québécois de faire rapidement preuve de son professionnalisme de gestionnaire, il lui a fallu faire des choix, se serrer la ceinture, chose difficile pour un gouvernement qui arrive au pouvoir, et prendre des mesures impopulaires, comme l'imposition de la taxe de vente sur les vêtements d'enfants.

### Une rigueur sévère

L'essentiel de ces réductions de dépenses se fait cependant dans les coulisses. Après avoir obligé chaque ministère à évaluer ses besoins avec la méthode des budgets de base, le ministre Parizeau les a forcés à les réduire davantage en prévoyant une baisse des effectifs de un pour cent.

L'assainissement budgétaire a par ailleurs amené le ministre des Finances à mettre fin à des politiques à courte vue qui prévalaient depuis nombre d'années dans le cas des fonds de pension des fonctionnaires et des subventions aux municipalités, où les gouvernements antérieurs ne remplissaient pas leurs obligations et se contentaient de laisser une dette s'accumuler, qui n'apparaissait pas dans les prévisions budgétaires.

Cette rigueur a cependant un corollaire: le gouvernement a été moins généreux envers les contribuables. C'est ainsi que, lors du premier budget péquiste,

l'indexation des impôts, réclamée à grands cris par le PQ lorsqu'il était dans l'opposition, a été remise à plus tard.

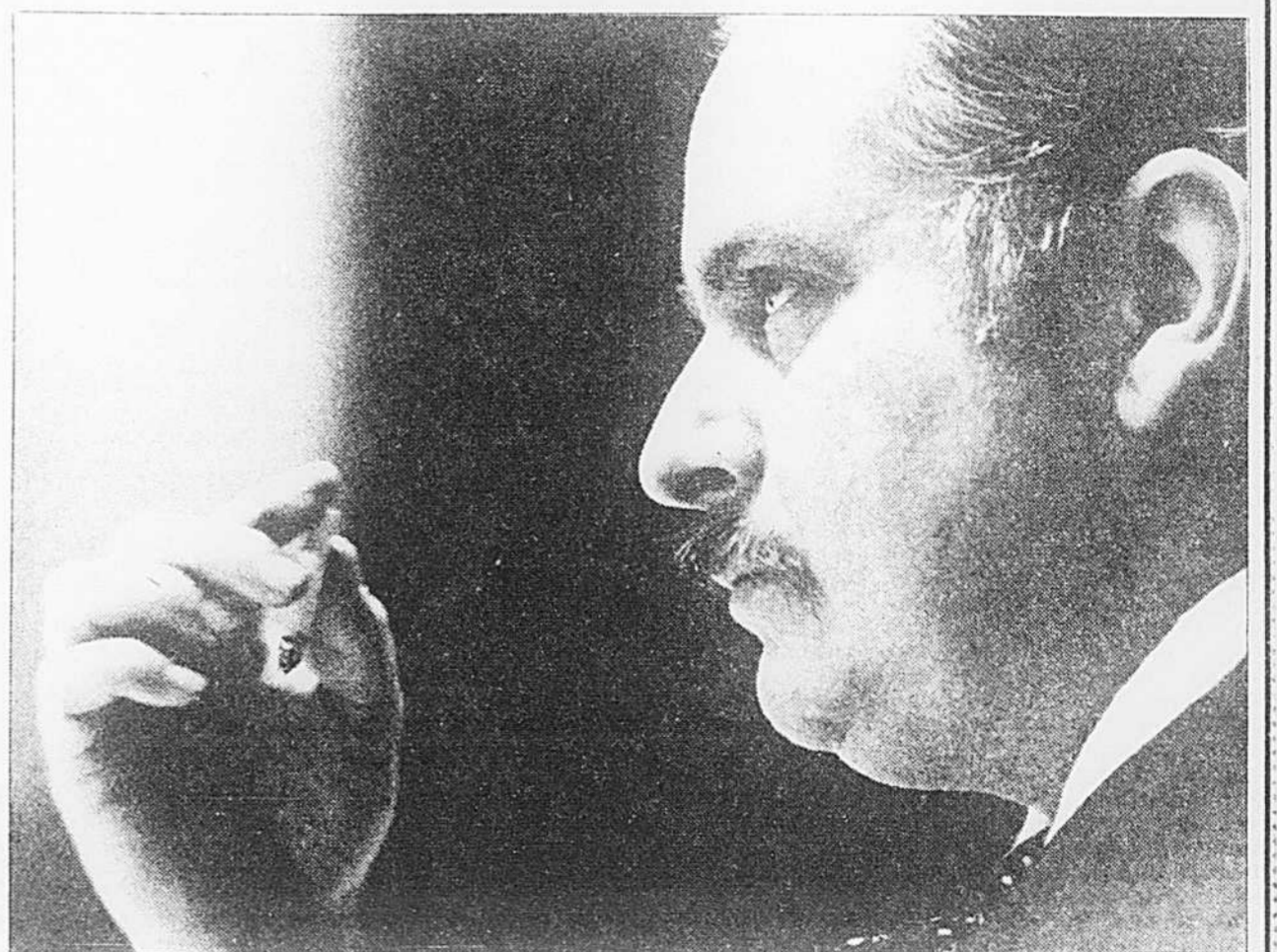
Ce n'est que cette année que le gouvernement a commencé à atténuer la pression et à s'attacher à son objectif souvent exprimé de réduire le fardeau fiscal des salariés moyens, les plus taxés au Canada.

Par sa réforme de la fiscalité, le ministre Parizeau, en modifiant les tables d'impôt, en augmentant les exemptions personnelles et en instaurant un crédit d'impôt foncier, a réduit les taxes personnelles d'un total de \$313 millions pour cette année. Cette réforme profite essentiellement à ceux qui gagnent moins de \$22,000. Tandis que les mieux nantis paieront plus d'impôts, un contribuable marié qui gagne le salaire moyen économisera près de \$300.

Selon le ministre Parizeau, les contribuables salariés moyens paieront maintenant moins que les équivalents ontariens. L'indexation des impôts, pourtant promise pour l'an prochain, ne sera cependant pas accordée, car c'est ainsi que le gouvernement compte récupérer les sommes que le fédéral a remises directement aux contribuables lors du débat sur la taxe de vente.

### Un rapprochement avec les milieux financiers

Une des raisons derrière la prudence et le conservatisme de la politique fiscale du gouvernement péquiste, surtout lors du



premier budget, était sans contredit le désir de rassurer les milieux financiers, surtout américains, dont l'inquiétude face au PQ a culminé après la visite à New York du premier ministre Lévesque.

Un certain vent de panique s'est alors emparé des marchés financiers dont le Québec et l'Hydro avaient besoin pour réaliser des programmes d'emprunts annuels de plus de \$3 milliards. L'écart de rendement entre les obligations ontariennes et québécoises s'est alors considérablement accru, ce qui signi-

fiait une baisse de confiance dans le Québec et impliquait une hausse du coût des emprunts pour la province.

Les choses se sont cependant tassées assez rapidement, en quelque six mois, grâce au sérieux du gouvernement, mais aussi en raison du fait que les financiers, comme tout être humain, se sont habitués à la situation après avoir cédé à un accès d'émotivité. Le rapprochement a été concrétisé par la publication par la firme newyorkaise Kidder Peabody d'une étude sur l'Hydro-Québec affir-

mant que la société d'Etat, malgré le contexte politique, méritait la cote triple-A.

En fait, après deux ans de règne péquiste, la question des emprunts et des finances a été ramenée à un plus juste niveau. Néanmoins, à l'heure actuelle, comme l'incertitude subsiste à un certain degré, cela se reflète encore; le Québec paie un peu plus cher qu'avant pour ses emprunts, il emprunte à moins long terme, et M. Parizeau a encore tendance à éviter le marché américain au profit des prêteurs européens.

# un budget très prudent

## Le déficit s'accroît malgré les récentes coupures budgétaires

par Alain DUBUC

**chroniqueur à l'économie**  
OTTAWA — Contrairement à ce qu'avaient pu laisser prévoir les spectaculaires coupures de dépenses annoncées en septembre dernier, le déficit budgétaire du gouvernement fédéral augmentera cette année et l'an prochain. Pour l'année fiscale qui se termine au mois de mars prochain, les fameuses coupures s'avèrent en effet inférieures aux réductions d'impôts annoncées, hier soir, par le ministre des Finances Jean Chrétien.

Les besoins financiers du gouvernement, c'est-à-dire les sommes qu'il devra emprunter au Canada ou à l'étranger, passeront ainsi de \$11.8 à \$12.1 milliards en 1978. En soi, cette augmentation est relativement faible, mais elle risque de décevoir les nombreux analystes et associations patronales qui s'étaient publiquement réjouis de voir Ottawa faire preuve de prudence dans son utilisation des deniers publics.

C'est pourtant l'an prochain, pour l'année fiscale 1979-1980, que ces déficits seront les plus marqués. Le chiffre de \$9.7 milliards, avancé par M. Chrétien lorsqu'il faisait état de restrictions budgétaires de quelque \$2.5 milliards, a été révisé à la hausse, passant à \$10.750 milliards, soit un milliard de plus. La réduction apparente du déficit l'an prochain provient du fait qu'Ottawa a dû rembourser quelque deux milliards d'obligations d'épargne cette année.

En gros, la moitié des coupures de août et septembre ont en quelque sorte été mangées, à peine deux mois après avoir été rendues publiques.

### Contrôle des dépenses

Même si les besoins financiers du gouvernement augmentent, le budget Chrétien fait néanmoins état de la ferme volonté de son gouvernement de maintenir un

strict contrôle sur les dépenses. Les prévisions de \$47.3 milliards pour 1978-79 n'ont pas été révisées à la hausse, tandis que l'on s'attend à dépenser à peine \$52.6 milliards en 1979-1980, une hausse de 8.9 pour cent, soit bien moins que l'augmentation prévisible du produit national brut.

En somme, le ministre Chrétien n'est pas dépensier: il redonne, du moins en partie, aux agents économiques, sous forme de réductions d'impôts, ce qu'il a réussi à économiser en rationalisant l'appareil d'Etat.

Ses fonctionnaires estiment que les sommes totales injectées dans l'économie en 1979-1980, soit \$1.38 milliard, permettront une hausse du PNB d'un tiers ou un demi de un pour cent, compensant ainsi les effets néfastes qu'aurait pu avoir la réduction de ses dépenses.

### Optimisme économique

M. Chrétien a d'ailleurs fait preuve d'optimisme dans son discours, tant dans son évaluation de la situation actuelle que dans les perspectives qu'il entrevoit, contredisant ainsi les prévisions des principaux organismes de prévision économique, le Conference Board ou le Conseil économique du Canada.

«Je prévois, pour l'an prochain, une augmentation réelle de la production de 4 à 4.5 pour cent. J'anticipe une augmentation d'au moins 250,000 emplois. Selon les prévisions, la hausse moyenne des prix à la consommation devrait être de 6.5 pour cent par rapport à 1978», précise le ministre dans son discours, ajoutant que «le Canada est capable de se lancer dans la période d'expansion soutenue que j'ai décrite à la conférence des premiers ministres en février.»

Le tableau qu'il dresse de la situation actuelle n'est pourtant pas idyllique, puisqu'il admet que la plupart des indices économiques

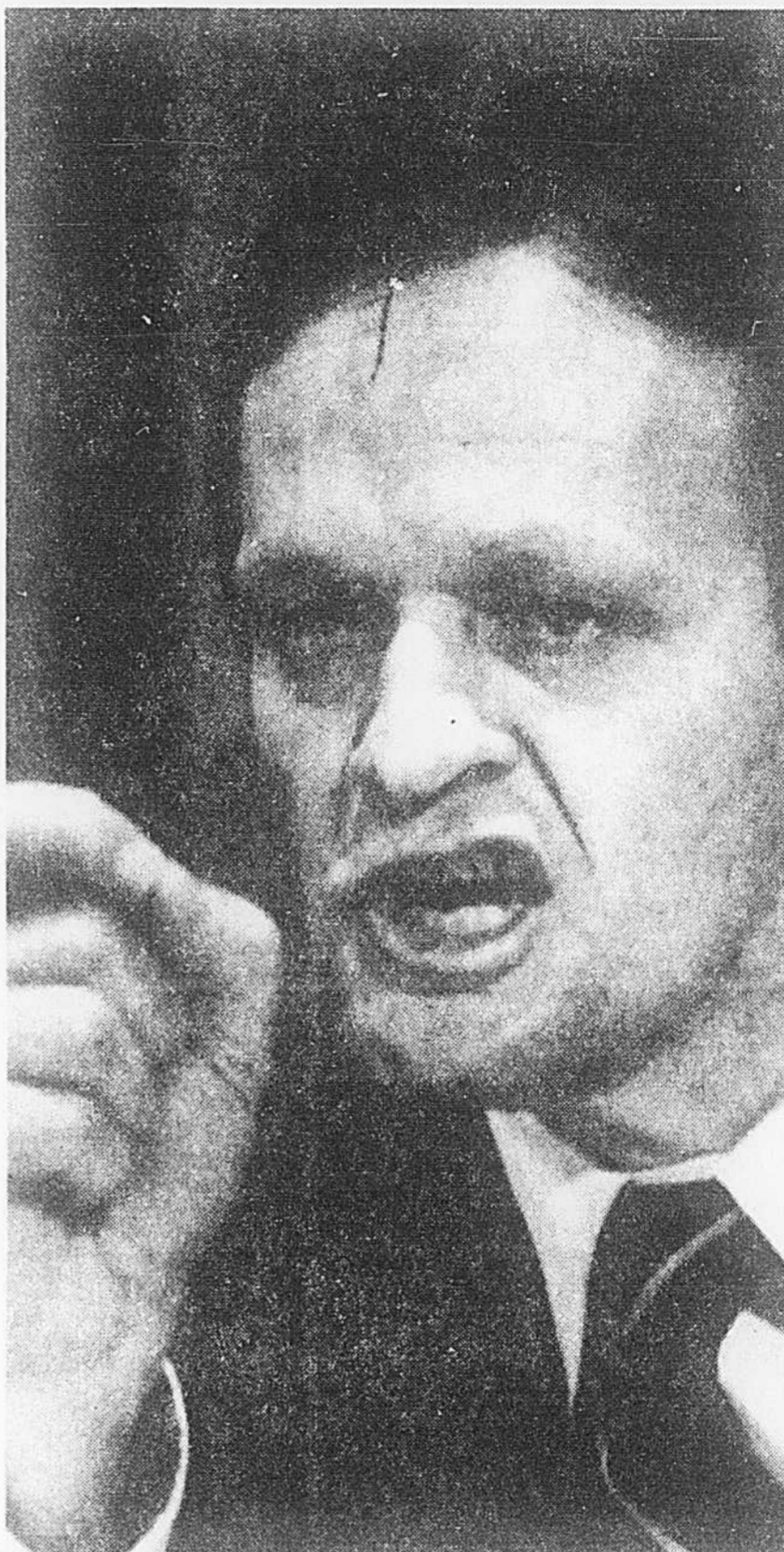
ont évolué de façon moins favorable que prévue: une croissance plus faible, une inflation plus forte. Sa description est cependant fort incomplète, plus politique qu'économique, omettant de faire état d'indices aussi importants que le nombre de chômeurs ou la hausse du PNB.

Il se base sur la performance de certains secteurs, notamment l'énergie et l'industrie manufacturière, de même que le rétablissement de la confiance dans l'économie des entreprises et des consommateurs, comme «des signes de la vigueur des forces expansionnistes à l'oeuvre».

M. Chrétien estime par ailleurs que la réduction de 3 points de pourcentage de la taxe de vente permettra, en plus de faciliter la relance, de réduire d'un demi de un pour cent l'indice des prix à la consommation, et par conséquent, d'avoir un effet indirect sur les hausses salariales.

Les économistes du ministère affirment de leur côté que, dans le passé, une réduction de la taxe de vente imposée aux producteurs s'est répercutée de façon assez complète sur le consommateur, qui pourrait ainsi bénéficier d'une réduction de quelque trois pour cent du prix de bon nombre de produits. C'est ainsi qu'au ministère des Finances, cette réduction est considérée comme un transfert aux consommateurs et non aux entreprises.

«Mes mesures budgétaires permettront évidemment de favoriser plus directement la croissance, estime M. Chrétien. Les investissements seront stimulés par l'amélioration du crédit d'impôt à l'investissement. La consommation bénéficiera de l'augmentation du pouvoir d'achat des Canadiens résultant des diminutions d'impôt sur le revenu et de la taxe de vente.»



Face aux pressions qui lui venaient de toutes parts, le ministre Chrétien a choisi la prudence.

## Chrétien risque de décevoir tout le monde



Une analyse de Alain DUBUC

Pressenti de toutes parts, en proie à des pressions diverses pendant la rédaction de son budget, le ministre des Finances, Jean Chrétien, ne pouvait se permettre, au moment où son parti lutte pour remonter sa cote de popularité, de s'aliéner d'importants secteurs de la population canadienne. Son budget s'en ressent.

Le ministre Chrétien, écartelé entre deux tendances difficilement conciliables, a voulu plaire à tout le monde. Le Conseil économique du Canada, ou le Nouveau Parti démocratique, le pressaient d'injecter d'importantes sommes dans l'économie au nom d'un objectif louable, la relance économique et la réduction du nombre inacceptable de chômeurs. L'entreprise privée, de son côté, inquiète de certains excès du secteur public, demandait des réaménagements fiscaux, mais surtout une réduction du rôle de l'Etat.

Le ministre a tenté de faire un peu de tout; injecter des dollars dans l'économie (mais pas trop), \$1.38 milliard l'an prochain, dont la grande partie se retrouvera dans les goussets des consommateurs et un train de mesures fiscales qui ne coûteront pas très cher mais qui amélioreront le sort des entreprises.

En fait, il a répondu à moitié au Conseil économique, qui lui demandait des réductions d'impôts de \$2 milliards, notamment par une réduction de 6 points de pourcentage de la taxe de vente fédérale.

Dans l'ensemble, ces mesures risquent cependant d'être en deçà des espoirs que ce budget pouvait avoir suscités; et surtout de ne pas frapper l'imagination des contribuables qui n'en sentiront pas l'effet d'ici les prochains mois et probablement pas d'ici les élections.

En effet, tandis qu'il faudra que les stocks actuels de marchandises des détaillants soient écoulés avant que le consommateur ne profite de la réduction de la taxe de vente, ce n'est qu'en mars 1981 que les contribuables bénéficieront, lorsqu'ils rédigeront leur déclaration d'impôt pour 1979, des réductions pour les frais relatifs à un emploi.

L'entreprise, de son côté, risque de ne pas se laisser amadouer par des améliorations fiscales réelles, comme les crédits d'impôts à l'investissement et pour la recherche et le développement, en voyant les besoins financiers du gouvernement augmenter de \$300 millions cette année et de \$1.05 milliard l'an prochain.

En somme, les recommandations du ministre Chrétien sont peu spectaculaires, assez pour qu'il soit probable qu'il se présente avec si peu devant l'électorat au printemps prochain.

Mais, tout comme les coupures budgétaires spectaculaires annoncées en août et septembre derniers par le premier ministre Trudeau et les ministres Chrétien et Andras, ce troisième budget Chrétien dénote une certaine improvisation, ou du moins une absence de clarté dans les objectifs.

Dans le sillage du sommet de Bonn, le gouvernement Trudeau se sera fait pendant quelques mois le champion de l'austérité fiscale et des coupures budgétaires pour, par la suite, injecter un milliard dans l'économie et augmenter son déficit.

M. Chrétien risque ainsi de perdre les appuis qu'il s'était gagnés avec difficulté au cours de l'automne et de porter un coup à la reprise de la confiance tant des consommateurs que des entreprises.

## Ce qu'il faut retenir des derniers efforts économiques de Chrétien

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du budget qu'a déposé, hier aux Communes, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

• Réduction immédiate de 12 à 9 pour cent de la taxe fédérale de vente perçue au niveau des fabricants.

• Hausse de \$250 à \$500 de la déduction permise pour les frais relatifs à un emploi.

• Diminution du taux hebdomadaire des primes d'assurance-chômage, soit de \$1.50 à \$1.35 par \$100 de gains assurables

pour les employés et de \$2.10 à \$1.89 pour les employeurs.

• Pour l'industrie minière, le taux de déduction des dépenses d'aménagement est porté de 30 à 100 pour cent.

• Le crédit d'impôt à l'investissement, devant expirer le 30 juin 1980, est prolongé pour une période indéterminée.

• Le crédit d'impôt passe de 5 à 7 pour cent de manière générale, de 7.5 à 10 pour cent dans les zones à croissance lente et de 10 à 20 pour cent dans les provinces atlantiques et en Gaspésie.

• Extension du crédit d'impôt aux investissements en matériel de transport ferroviaire, aérien, maritime et routier de longue distance.

• Augmentation de 5 à 10 pour cent du taux de base du crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sauf dans les provinces atlantiques et en Gaspésie, où il est porté à 20 pour cent.

• Instauration d'un crédit d'impôt spécial de 25 pour cent pour la recherche et le développement à l'intention des petites entreprises partout au pays.



Joe Clark: «Le budget Chrétien incapable de redonner confiance.» photo PC

## Peu d'enthousiasme chez l'opposition

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition ont accueilli sans grand enthousiasme le budget du ministre Chrétien alors qu'ils se sont entendus pour dire, hier soir, qu'il ne contenait aucune mesure importante susceptible de stimuler l'économie et réduire le nombre des sans-emplois.

Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a dit que budget aurait dû redonner confiance aux Canadiens, mais que cela est désormais impossible puisque le déficit va encore augmenter.

«Un budget qui prévoit une augmentation du déficit ne peut rien faire pour augmenter la confiance», a-t-il commenté.

M. Clark a répété que les conservateurs, s'ils étaient au pouvoir, stimuleraient l'économie en réduisant l'impôt sur le revenu ou en coupant, de façon sélective, la taxe de vente.

Pour sa part, la critique des conservateurs en matière de finances, M. Sinclair Stevens, a reconnu que le gouvernement avait eu raison d'adopter des mesures pour encourager la croissance industrielle, mais a vivement déploré le fait que M. Chrétien n'ait pas donné suite aux propositions de son parti, afin de permettre la déduction des intérêts sur les hypothèques.

Il a prédit que les conservateurs sauront mettre cette mesure en

oeuvre lorsqu'ils seront au pouvoir.

Si les conservateurs ont critiqué le déficit parce qu'ils estiment qu'il nuit à la situation du dollar, déjà fort mal en point, les néo-démocrates estiment, pour leur part, que le gouvernement aurait pu augmenter le déficit.

Reprenant les propositions qu'il avait mises de l'avant à la veille du budget, M. Ed Broadbent a dit que le ministre des Finances aurait dû augmenter les dépenses gouvernementales pour stimuler l'économie.

Bien sûr le déficit augmenterait, a-t-il reconnu, en expliquant que la situation serait corrigée au bout de deux ou trois ans.

Le leader du NPD n'a pas manqué de souligner que le budget n'aiderait vraiment pas les familles à revenu moyen qui sont aux prises avec l'inflation.

Le porte-parole du Parti du Crédit social, M. Lionel Beaudoin, député de Richmond, n'a guère été plus élogieux lorsqu'il a été appelé à commenter le dernier budget de M. Chrétien.

«Chrétien vient de prouver qu'il a une étroite marge de manœuvre... il n'y a rien qui vaille dans ce budget», a-t-il dit.

«C'est un bel effort», a-t-il ajouté en précisant que le ministre des Finances aurait dû penser aux petits salariés et aux chômeurs.

## \$1 milliard pour aider l'entreprise

Suite de la page A 1

les impôts en vue de stimuler l'économie. Il a également dénoncé d'un milliard le plafond d'emprunts que ces divers milieux lui recommandaient. Il a plutôt tablé, dit-il, sur la «marge de manœuvre» que lui donne le programme de restrictions budgétaires instauré en août dernier pour stimuler l'investissement.

### Les investissements

Au chapitre de l'incitation à l'investissement, le budget prévoit toute une série de mesures qui représentent un «sacrifice» fiscal de l'ordre de \$1 milliard pour le gouvernement. Par des modifications au régime fiscal des entreprises et par le prolongement d'un certain nombre d'allègements fiscaux qui avaient été consentis à titre temporaire dans les derniers budgets, le ministre Chrétien incite tout particulièrement les petites et les moyennes entreprises à investir dans la recherche et le développement.

Quant à l'impôt sur le revenu des particuliers, le ministre maintient la règle de l'indexation de l'impôt au coût de la vie, une politique maintenant bien établie à Ottawa, et il fixe le taux d'indexation à 9 pour cent pour la prochaine année fiscale. Il double par ailleurs le montant maximum qu'un contribuable peut réclamer au titre de «frais relatifs à un emploi», somme qui se situera à \$500. Selon les calculs du ministère, cette mesure touchera la majorité des travailleurs canadiens et leur fera économiser quelque \$270 millions.

### Assurance-chômage

Après avoir sérieusement resserré l'accès au régime d'assurance-chômage, le gouvernement a décidé cette fois de réduire les primes payées par les employés et par les employeurs. Pour les employés, le taux des primes passera de \$1.50 par \$100 de gains assurables à \$1.35. Pour les employeurs le taux sera ramené de \$2.10 à \$1.89.

Pour combattre l'évasion fisca-

le, le ministre annonce par ailleurs qu'il modifiera prochainement le régime fiscal des entreprises pour éviter que des particuliers présentent au fisc comme des revenus d'entreprise leurs revenus professionnels ou de placement. C'est là paraît-il un truc qui coûte des millions au fisc chaque année.

Dans l'ensemble, le budget déposé hier par M. Chrétien est marqué au coin de l'attentisme. Le ministre n'a pas voulu donner un coup de barre radical vu le caractère incertain de la situation monétaire et industrielle. Si la conjoncture évoluait favorablement d'ici le printemps, signalaient hier un certain nombre de fonctionnaires du ministère des Finances, il ne serait pas étonnant alors de voir le ministre Chrétien présenter un autre budget qui pourrait être plus alléchant au plan électoral, à quelques semaines des élections générales.

# un budget très prudent

Fardeau fiscal

## Le régime canadien se compare à celui des Etats-Unis

par Paul LONGPRÉ  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le régime fiscal canadien se compare avantageusement à celui des Etats-Unis et ne devrait donc pas avoir d'effet dissuasif sur les investisseurs, selon une étude du ministère fédéral des Finances publiée, hier, par le ministre Jean Chrétien lors du dépôt de son budget aux Communes.

Cette étude, a déclaré M. Chrétien en Chambre, détruit un mythe. Il en ressort que le fardeau fiscal des particuliers au Canada se compare avantageusement à celui des Américains, tandis que le régime fiscal des entreprises est «très concurrentiel» par rapport à la situation qui prévaut outre-frontière.

Dans leur analyse comparative, les spécialistes du ministère des Finances insistent sur le fait que les deux régimes fiscaux diffèrent considérablement, traduisant en cela les différences marquées de priorités sociales et économiques qui caractérisent les deux pays. Toute comparaison doit donc porter sur l'ensemble des régimes pour avoir quelque valeur d'analyse.

Il n'est pas inconcevable que certains particuliers ou certaines entreprises puissent porter un fardeau fiscal plus léger ou plus lourd de l'un ou l'autre côté de la frontière. Ils évitent également de présenter leur étude comme une critique du régime fiscal américain ou des priorités politiques des Etats-Unis. Mais ils n'en con-

cluent pas moins sans équivoque que le régime fiscal canadien «se compare avantageusement à celui des Etats-Unis».

Il est vrai, souligne ce rapport, que les recettes fiscales de tous les niveaux de gouvernement ont été de 1.8 point de pourcentage du Produit intérieur brut plus élevées au Canada qu'aux Etats-Unis en 1977. Mais les Canadiens ont profité de services publics de santé et d'allocations diverses qui n'ont pas cours aux Etats-Unis pour une somme d'environ \$11.7 milliards. Cela dépasserait de beaucoup la différence des taux d'imposition entre les deux pays.

Parmi les différences de structure fiscale qui peuvent faire croire à un désavantage pour les Canadiens, l'étude signale que la répartition des recettes fiscales entre les divers niveaux de gouvernement est très différente d'un pays à l'autre. Au Canada, la part du gouvernement fédéral dans le total des recettes fiscales a été de 47.9 pour cent en 1977, comparativement à 63.6 pour cent aux Etats-Unis. «Il en résulte que les administrations provinciales et municipales ont des responsabilités beaucoup plus grandes en matière de fiscalité au Canada et que la nécessité de coopérer et de coordonner sur le plan fiscal à tous les paliers d'administration au Canada est plus grande.»

Les impôts globaux des particuliers (revenu, sécurité sociale, successions et dons) sont plus faibles au Canada, en pourcentage du revenu personnel, qu'aux Etats-Unis. Le Canada et la Suis-

se sont les deux seuls pays membres de l'OCDE qui n'imposent pas les successions et les héritages au niveau fédéral. Les impôts sur le revenu des particuliers constituent un pourcentage plus élevé du revenu personnel au Canada qu'aux Etats-Unis, mais cette situation se trouve inversée par des niveaux plus bas des impôts de sécurité sociale et les impôts de succession.

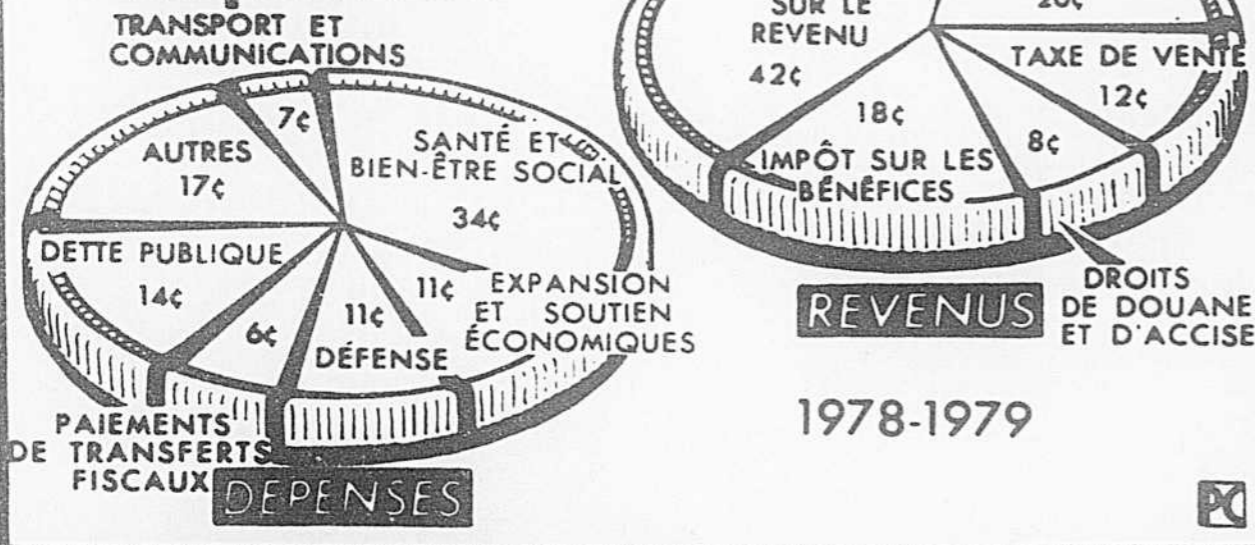
Dans l'ensemble, la plupart des contribuables à revenu faible et à revenu moyen, au Canada, jouissent d'un revenu disponible (revenu net) plus élevé qu'aux Etats-Unis. De même le fisc canadien est moins lourd pour les familles dont le père et la mère sont sur le marché du travail parce qu'il impose ces revenus séparément, tandis que le fisc américain s'en prend, lui, au revenu familial. Contrairement aux Etats-Unis, le taux d'impôt est indexé à l'évolution du coût de la vie.

Quant au fardeau fiscal des entreprises, les taux effectifs de l'impôt ont toujours été plus faibles au Canada qu'aux Etats-Unis entre 1972 et 1977. En 1977 ces taux ont été de 6 points de pourcentage plus faibles au Canada que les taux américains. La plupart des secteurs industriels subissent par ailleurs des taux d'imposition plus faibles au Canada. Cela provient de ce que les taux réduits de l'imposition des petites entreprises s'appliquent jusqu'à \$150,000 au Canada, tandis qu'ils ne s'appliquent qu'à la première tranche de \$50,000 du revenu imposable aux Etats-Unis.



Le ministre des Finances, Jean Chrétien, et le premier ministre Trudeau, à leur entrée à la Chambre des Communes à l'occasion de la présentation du budget, hier.

### Répartition des dépenses



Le graphique ci-dessus montre où le gouvernement prendra l'argent et où il le dépensera au cours de l'année fiscale prenant fin le 31 mars 1980.

## Des réactions variées

OTTAWA (PC) — Les représentants du mouvement syndical et du monde des affaires s'accordent pour dire que le budget déposé aux Communes hier par le ministre des Finances Jean Chrétien n'a rien de «politique», en ce sens qu'il ne propose pas de mesures normalement prévues en période pré-électorale.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, s'est dit d'avis que le budget de M. Chrétien était très prudent et ne visait que le court terme. «Je crois que nous pourrions avoir au printemps un autre budget qui annoncerait des mesures plus électorales», a-t-il précisé.

### Démision

Pour M. Norbert Rodrigue, président de la Confédération des syndicats nationaux, ce budget en est un de démission. Le gouvernement abandonne toutes ses responsabilités à l'entreprise privée, cela est maintenant clair», a-t-il dit en ajoutant que les salariés les mieux nantis continueraient d'être plus favorisés, «pendant que le ministre, au moment où il annonce une réduction de 12 à 9 pour cent de la taxe de vente aux fabricants, ne peut faire mieux que de souhaiter que cette réduction soit transmise aux consommateurs», a conclu M. Rodrigue.

### Trop optimiste?

De l'avis du président de l'Association des constructeurs canadiens, M. Henri de Puyjalon, le

budget indique que le gouvernement base son programme économique des six prochains mois sur des postulats très optimistes. «Si ce jugement est exact, le budget est on ne peut plus adéquat», a-t-il dit, «mais si le pari s'avère erroné, le déficit sera de \$4 à \$5 milliards plus élevé.»

De son côté, M. Laurent Thibault, directeur des services économiques de l'Association des manufacturiers canadiens, pense que M. Chrétien a présenté un budget «responsable» si l'on considère les pressions qui l'invitaient à réduire massivement les impôts pour relancer l'économie. Selon lui, si le ministre avait accru sensiblement le déficit du gouvernement, il s'en serait suivi une hausse de l'inflation et la valeur du dollar canadien aurait de nouveau périéclité.

### Très positif

Le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Roger Hamel, a qualifié de «très positif» le nouveau budget fédéral, louant particulièrement l'engagement pris par M. Chrétien de maintenir le déficit gouvernemental à \$10.8 milliards, les milieux d'affaires, a-t-il dit, ayant toujours soutenu que les déficits de l'Etat constituaient la principale cause de l'inflation.

Économiste pour la société de courtage Lévesque Beaubien, M. Jean-Luc Landry s'est dit d'avis que le nouveau budget exercera de grandes pressions sur les marchés financiers. Il a expliqué que

le gouvernement avait emprunté à l'étranger cette année à cause de la chute du dollar; l'an prochain cependant, le fardeau sera assumé par le marché domestique, parce que le dollar ne peut pas continuer à descendre. L'économiste a affirmé par ailleurs: «Ce budget démontre un sens des responsabilités; on ne dirait jamais qu'il doit y avoir des élections dans six mois.»

Vice-président du Centre des dirigeants d'entreprises, M. Jean Brunelle a qualifié le budget d'atrayant, «compte tenu des circonstances». Selon lui, il s'agit d'un prolongement naturel des coupures annoncées en août par le gouvernement, qui encourage le secteur des affaires à contribuer au relèvement de l'économie.

### Circonspect

Dans les provinces de l'Atlantique, M. Gérard Doucet, président du Conseil économique de ce secteur, a déclaré que le budget était un document circonspect ne dénotant pas de stratégie industrielle d'ensemble et qui ne contribuerait guère à accroître l'emploi.

Et pour M. Paul LePage, président de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, le budget ne contient rien qui soit susceptible de stimuler l'économie et de ramener les gens au travail. Selon lui, le budget aurait dû réduire les taux d'intérêt sur les hypothèques et stimuler l'industrie de la construction, et il aurait fallu prévoir plus d'argent pour les municipalités.

## Pas de gros cadeaux au petit contribuable

par Gilles PAQUIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — En dépit de l'approche des Fêtes et surtout des élections, il n'y a guère de cadeaux pour le petit contribuable dans le budget déposé, hier, par le ministre fédéral des Finances Jean Chrétien si ce n'est de la taxe fédérale de vente qui est ramenée de 12 à 9 pour cent. Ce rabais qui coûtera \$1 milliard au trésor en 1979-80 n'est que conditionnel cependant puisque ce sont les hommes d'affaires qui décideront si les prix seront diminués d'autant comme le souhaite Ottawa.

En effet, cette taxe est ajoutée au prix de gros alors que la taxe provinciale est ajoutée au prix de détail, on ne peut donc que difficilement constater sa disparition dans le quotidien. C'est d'ailleurs pourquoi M. Chrétien a lancé un appel aux manufacturiers, grossistes et détaillants «pour que les consommateurs en bénéficient».

L'an dernier, M. Chrétien avait rejeté cette solution pour adopter plutôt la réduction de la taxe de vente provinciale ce qui est visible sur les factures des clients et frappe plus le consommateur.

Devant la réticence des provinces et les mauvais souvenirs que lui ont laissés ses relations avec le Québec dans ce dossier, M. Chrétien a choisi de réduire sa propre taxe.

Théoriquement donc, tous les produits qui étaient soumis à la taxe de vente fédérale, sauf l'alcool et le tabac, subiront une baisse de prix de 3 pour cent. L'essence, qui n'était pas soumise à ce régime, échappe à cette diminution tout comme les matériaux de construction qui continueront d'être frappés d'une taxe de 5 pour cent.

Craignant que les réductions ne soient pas toujours transmises aux consommateurs, M. Chrétien a indiqué qu'il avait demandé au ministère de la Consommation et des corporations, à la Commission de lutte contre l'inflation et au Centre d'étude de l'inflation et de la productivité de «suivre la situation de près».

### Taxe d'accise

Estimant par ailleurs que la taxe d'accise (taxe sur les produits importés) avait des effets négatifs sur l'économie, M. Chrétien a annoncé qu'il supprimerait la taxe spéciale de 10 pour cent sur

les moteurs marins et les avions particuliers ainsi que celle de 5 pour cent qui touchait les motocyclettes.

Le ministre a aussi ajouté les chauffe-eau fonctionnant à l'énergie solaire à la liste des produits exempts de taxes en vue de favoriser la conservation de l'énergie.

### Assurance-chômage

Enfin, deux mois après que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Bud Cullen eut annoncé qu'il réduisait les prestations d'assurance-chômage de plus de six pour cent tout en restreignant l'accessibilité à ce programme, M. Chrétien a déclaré qu'il réduisait maintenant les cotisations ouvrières et patronales. Le taux hebdomadaire des primes pour les employés passera de \$1.50 à \$1.35 par \$100 assurables à compter du premier janvier prochain pendant que celui des employeurs sera ramené de \$2.10 à \$1.89 par semaine.

Pour le travailleur qui a un salaire de \$12,000 par année cela se traduit par une économie de moins de \$18 par année, mais celui qui est au-delà du maximum assurable en retirera des bénéfices moins grands.

## L'aviation privée y goûte aussi Hausse de taxes pour les transporteurs aériens

par Gilles PAQUIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Ayant maintes fois déclaré que l'Etat devait réduire ses dépenses, le ministre des Finances ne pouvait faire autrement que de restreindre à quelques exceptions les hausses de taxes qui accompagnent habituellement le budget.

Au nombre des exceptions, les transporteurs aériens connaîtront des hausses dépassant celles qu'ils demandaient cette semaine. En effet, avant qu'ils n'obtiennent de réponse à leur requête d'augmentation du prix des billets de 5 pour cent, ils devront percevoir une hausse de 7 pour cent, portant ainsi la taxe sur le transport aé-

rien de 8 à 15 pour cent avec un maximum de \$15 pour les voyageurs se rendant à différentes destinations au Canada, aux Etats-Unis et aux îles St-Pierre-et-Miquelon. Le maximum sera de \$12 pour les vols internationaux hors de cette zone.

Autre secteur de l'aviation qui sera touché, celui des vols non commerciaux qui devront maintenant payer la taxe d'accise de sept cents le gallon d'essence.

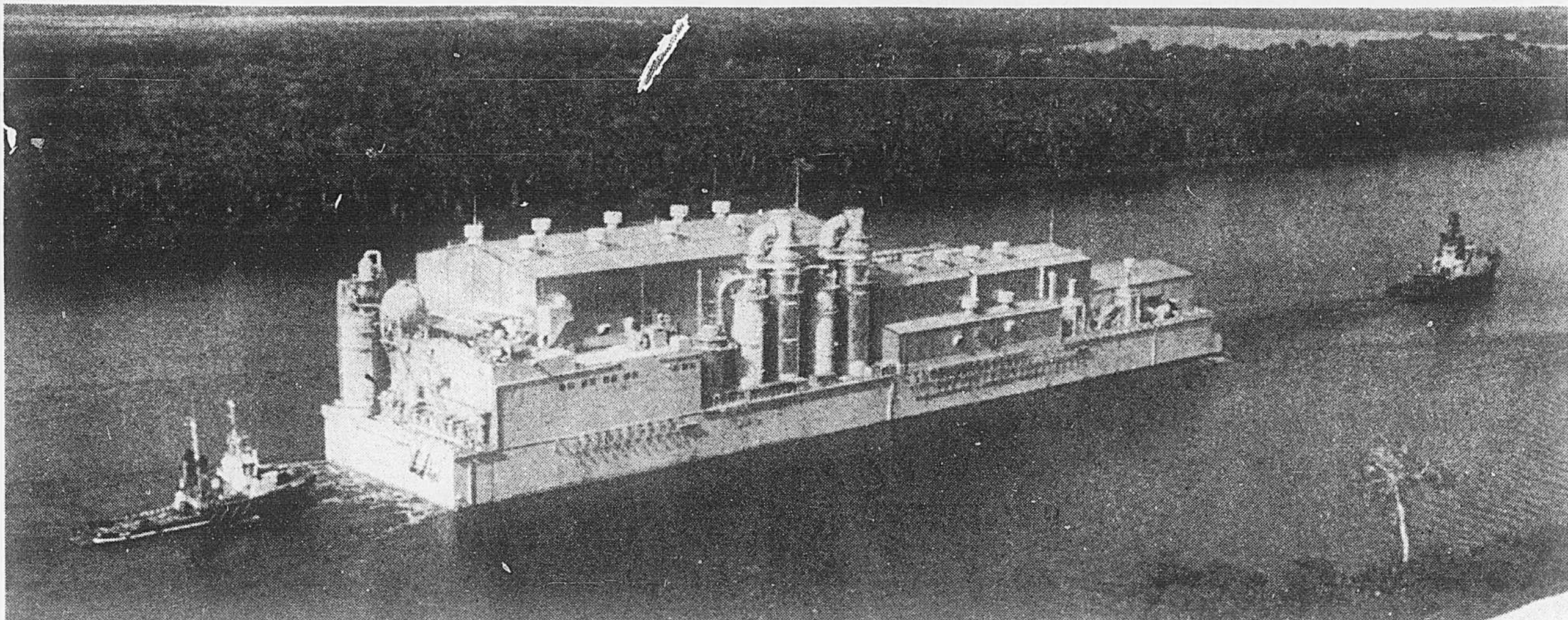
### Contre-portes

Devant l'impossibilité de contrôler les exemptions accordées aux acheteurs de contre-portes et de contre-fenêtres (exemptions visant à encourager l'économie de l'énergie), M. Chrétien a annoncé

qu'il ramènerait la taxe fédérale de vente à son niveau habituel. Les «vitres utilisées dans les constructions nouvelles» seront également frappées, même si elles économisent l'énergie.

### Actions et obligations

Le ministre a déclaré qu'il modifierait le régime fiscal des entreprises pour les nouvelles émissions d'obligations à intérêt conditionnel et d'actions privilégiées à terme. Ces emprunts qui étaient maquillés sous forme d'actions et d'obligations bénéficiaient du régime fiscal de tels titres, mais en rétablissant la situation Ottawa compte récupérer \$150 millions l'an prochain.



Cette usine de pâtes, construite au Japon, est en route vers le Brésil où elle sera alimentée d'arbres à croissance rapide. Sur une petite échelle, cette usine symbolise le genre de concurrence qui pourrait un jour influencer sur notre qualité de vie.

# La concurrence à flot!

Parce que le Canada compte d'immenses forêts de bois résineux, nous avons longtemps cru que nous détenions le monopole du commerce des pâtes et papiers. Or, aujourd'hui, on fabrique aussi du papier à partir de brins d'herbe, de canne à sucre et d'arbres à croissance rapide des régions tropicales. Il y a une concurrence nouvelle dans tous les marchés traditionnels: l'industrie canadienne doit donc se doter de machines nouvelles, développer une technologie plus avancée, améliorer sa productivité. Mais pour accomplir tout cela, il faut des capitaux d'expansion, c'est-à-dire des profits.

C'est sûr que l'usine remorquée vers le Brésil ne représente pas, à elle seule, une menace sérieuse pour l'industrie canadienne, mais c'est une indication de choses à venir. On estime que la demande mondiale de pâtes, de papiers et de cartons *doublera ou presque* dans les vingt prochaines années... les trois quarts de cette demande accrue provenant de l'Europe, du Japon et des États-Unis.

Quand les pays clients prospèrent, l'industrie canadienne des pâtes et papiers peut aussi se porter bien: plus on fait de publicité, plus on a besoin de journaux; plus on vend, plus on a besoin de contenants fabriqués à partir de pâtes, de papiers et de cartons. Il existe donc d'excellentes perspectives pour l'industrie canadienne, mais elle doit faire vite pour pouvoir en profiter!



Dans certains pays, on utilise la bagasse (canne à sucre dont on a extrait le sucre) pour faire la pâte utilisée dans la fabrication du papier journal. D'autres substances fibreuses de même que l'herbe font l'objet d'expériences et représentent une concurrence éventuelle pour la première industrie canadienne.

Les Américains, qui sont nos meilleurs clients (ils achètent presque la moitié de notre production), produisent néanmoins *trois fois* plus de pâtes et de papiers que le Canada. Vu leur énorme consommation, on ne s'étonnera pas

d'apprendre qu'ils augmentent constamment leur capacité de production.

Pour vendre—et réaliser un profit—sur le marché américain, il faut fournir, systématiquement, un produit de qualité à prix modique. Il en est de même d'ailleurs pour le marché mondial.

On prévoit pour la prochaine décennie une hausse considérable dans la demande de pâtes et de papiers en Europe, au Japon et ailleurs. Le Canada pourra sans doute bénéficier de cette demande accrue mais il lui faudra demeurer concurrentiel. Ce ne sera pas facile. Les pays scandinaves et les États-Unis, dont l'industrie des pâtes et papiers est solidement établie, vendent leurs produits dans le marché commun européen et à travers le monde.

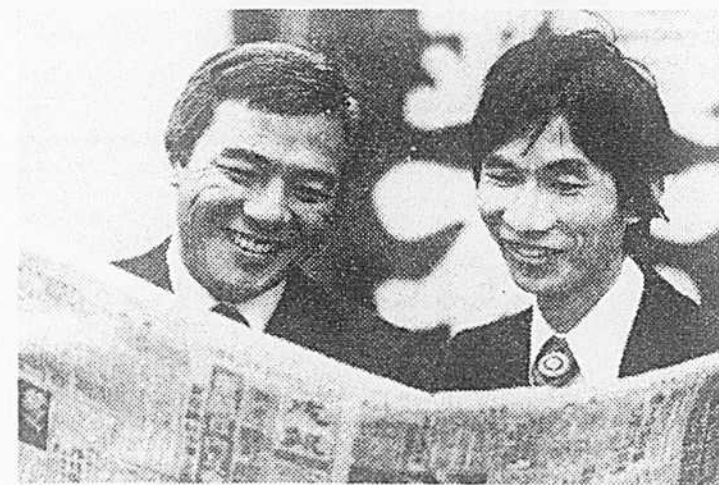
**Au Pérou**, on produit du papier journal à partir de la canne à sucre. Le Japon modernise certaines installations afin de doubler sa production. On s'attend à une réduction importante des importations du Mexique, dès 1979, à cause de la production accrue de ce pays. Taiwan, les Philippines et le Nigeria fabriquent maintenant leur propre papier journal... autant de coups portés au potentiel canadien de croissance.

Pour rester dans la course, nous avons besoin d'usines à rendement plus élevé, construites à partir d'une technologie plus avancée. Nous avons aussi besoin de machines spécialement conçues pour pénétrer les forêts canadiennes et en sortir le bois économiquement. Pour cela, il faut de l'argent. Cette année, l'industrie inves-

tira plus d'un milliard en équipements forestiers, camions, bateaux, débardeuses, machines à papier, courroies de transport et toute la pléiade de machines nécessaires à la transformation.

**D'où viendra cet argent?** Des profits et des investisseurs.

*Les profits assurent la croissance.* Rien n'attire autant l'argent des investisseurs qu'une industrie qui se porte bien. C'est ainsi qu'une industrie saine et rentable a les moyens de se procurer l'équipement moderne nécessaire pour effectuer la coupe du bois économiquement et en accélérer la transformation. Elle a aussi accès aux nouveaux procédés pour l'utilisation maximale du bois.



L'exportation de pâtes et de papiers rapporte à peu près \$5 milliards par an au Canada. Ces revenus —\$1000 environ par famille—contribuent largement à notre qualité de vie.

Au Canada, la plus importante industrie manufacturière est celle des pâtes et papiers. Ses exportations nous rapportent plus que toute autre industrie (presque \$1 000 par an par famille) et contribuent davantage à la qualité de vie des Canadiens.

Si vous désirez en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, demandez la brochure "Propos sur le papier", Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal H3B 2X9.

L'industrie des pâtes  
et papiers du Canada

**René Desmaison, alpiniste**

**Le difficile, c'est de vivre mieux...**



musiciens ou les artistes, je recherche autre chose que la vie quotidienne dans la vie, et, moi, c'est dans la montagne que je le trouve, c'est là que je me sors de ma condition humaine. La montagne, c'est des sculptures prodigieuses, c'est un tableau constant, c'est un tableau qui bouge selon les moments de la journée, selon les saisons. Même une tempête là-haut, tout dangereux que ce soit, c'est prodigieux, fort, puissant. Le vide en-dessous de soi, quand on gravit une paroi en surplomb, c'est impressionnant, ça fait naître la grisurie. Depuis l'âge de 28 ans que je vis par la montagne.»

René Desmaison a 48 ans. Il est marié, il est père de trois enfants, dont le plus jeune a vingt ans. Il est le seul membre de la famille à faire de l'alpinisme, et rien ne le prédisposait à faire cette carrière de «montagnard», de guide alpin, de conférencier-alpiniste. «Je suis né dans le Sud-Ouest de la France, non loin de Bordeaux, où il n'y a pas de montagnes. Je n'habite Chamoni que depuis huit ans. C'est par hasard que je me suis découvert cette passion pour la montagne. En fait, j'étais plutôt prédestiné à tomber en amour avec la mer, mais, en faisant mon service militaire dans les troupes alpines, il y a eu un changement de parcours. D'une première en alpinisme à une autre, j'ai fini par amorcer une carrière. Et je puis dire que je vis de la montagne depuis 1959, soit à accompagner des personnes en montagne à titre de guide, soit à prononcer des conférences, à écrire des livres ou à tourner des films sur des montagnes.»

Selon René Desmaison, il y a, en ce moment, dans le monde, une quarantaine d'alpinistes «forts», c'est-à-dire des alpinistes qui ont un bon palmarès, qui peuvent se vanter d'avoir surmonté les difficultés d'ascension de sommets dans les Alpes ou dans les Andes, ou dans l'Himalaya ou au mont McKinley en Alaska. Cependant, il y a plus d'alpinistes que ça dans le monde: seulement en France, les clubs d'alpinistes regroupent une soixantaine de milliers d'adeptes de la montagne.

Ce qui distingue les grands alpinistes des autres? Les grands ont gravi des sommets avant les autres, ils n'hésitent pas à grimper sur des parois verticales recouvertes de glace,

ils s'attaquent aux parois de granit ou de calcaire les plus difficiles...

«Faire de l'alpinisme comme nous en faisons, c'est pratiquer le sport le plus dangereux qui soit. Si l'on regarde les statistiques, on peut même dire que l'alpinisme c'est plus dangereux que la course automobile, puisque plus d'alpinistes meurent dans une année que de coureurs d'auto.»

René Desmaison estime qu'il lui reste cinq, six ans encore pour entreprendre de grandes ascensions. Après il continuera à fréquenter les montagnes, mais, à mesure qu'il vieillira, la ligne verticale descendra dans l'horizon.

«C'est en juin et en juillet de cette année que j'ai fait ma plus difficile ascension. J'ai escaladé la face Sud du Huandoy dans les Andes péruviennes. Au point de départ pour le dernier sommet, on se trouve déjà à 5,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. À partir de là, il y a 1,000 mètres à franchir pour atteindre le sommet. La première moitié est en surplomb, sur une paroi de granit. Il faut bivouaquer dans des hamacs suspendus dans le vide. L'autre moitié est à la verticale. La plus grande difficulté, c'est le manque d'oxygène.»

Le prochain film de René Desmaison portera sur cette expédition, mais le film qu'il présente au Québec, d'ici au 18 décembre, raconte l'assaut des Grandes Jorasses.

Et, la fois suivante, il sera vraisemblablement question du Huandoy. Et après, d'une autre ascension qu'il aura faite... «La grande difficulté dans le métier d'alpiniste, c'est d'arriver à devenir vieux. Avoir 80 ans et raconter ses ascensions, c'est avoir gagné sur la montagne. Mourir en montagne, c'est l'échec.»

**En milieu urbain, la vraie paroisse, c'est la ville**

par Madeleine BERTHAULT

En milieu urbain, une paroisse-ghetto basée seulement sur son territoire limité, ne semble pas avoir beaucoup d'avenir. La vraie paroisse c'est donc la ville. Ici, c'est l'Eglise de Montréal. Quant à la paroisse à proprement parler, elle doit être une communauté, un lieu d'appartenance où s'établissent des relations, où se vivent des solidarités selon les intérêts et préoccupations spécifiques d'un quartier donné.

C'est ce qui ressort d'un colloque sur «l'avenir de la paroisse» organisé dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. Le panel réunissait cette semaine trois paroissiens, un prêtre de la paroisse ainsi que le vice-doyen à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, le père André Charron.

Le père Bernard East, vicaire à Notre-Dame-de-Grâce, insiste sur le fait que la paroisse doit éviter de se replier sur elle-même, que les chrétiens doivent participer à la vie de la société et non pas vivre en marge de cette société. «Il faut donc susciter le dynamisme des chrétiens, encourager les efforts concertés des laïcs et des pasteurs. Il est également nécessaire de prendre du temps pour la réflexion, pour le ressourcement.»

Interroge à savoir quel est le rôle du prêtre dans la paroisse, le père East souligne qu'il doit être «le serviteur de tous et l'esclave de personne». Et il ajoute que la pastorale auprès des individus est aussi importante que celle auprès des groupes. Un autre rôle du prêtre de paroisse est de fournir des informations aux laïcs pour que ceux-ci assument mieux leur rôle dans la communauté. Le prêtre est donc aussi un «rassembleur» qui travaille selon ses possibilités propres, en équipe avec les autres prêtres de la paroisse s'il en est.

Pour le père André Charron, la paroisse doit être une communauté dans le grand projet de l'Eglise

de Montréal. Cette communauté est nécessaire dans la société de consommation et de relations anonymes dans laquelle nous vivons. La communauté doit intégrer toutes les dimensions de l'homme.

Et, la paroisse territoriale, non seulement n'est-elle pas périmée, mais encore est-elle, doit-elle être «un pôle, un relais concret pour les résidents du quartier mais aussi pour les passants». Cette paroisse devient donc un lieu d'accueil et de solidarité. La paroisse ne doit donc pas faire d'élitisme puisque tous appartiennent à la communauté, qu'ils soient chrétiens actifs, participants aux activités, pratiquants ordinaires, distants ou indifférents. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la paroisse doit se fonder sur un noyau chrétien fort.

Selon une paroissienne, Michèle Doran, il serait important dans certaines paroisses, dont Notre-Dame-de-Grâce, de «décloisonner les catégories d'âge (les jeunes, les adolescents, les adultes, les personnes âgées, etc), car, fatalement, il y a bien des gens qui ne se retrouvent pas dans ces catégories, qui ne se sentent pas à l'aise dans ces structures. Mlle Doran souligne également que l'homme ayant besoin de faire le point sur les réalités qu'il vit, il serait souhaitable d'avoir des rencontres de ressourcement, de mise en commun des idées.

André Cyr, paroissien, remarque que la paroisse n'a plus la même raison d'être qu'autrefois et que maintenant elle devrait pouvoir tisser des liens entre les habitants du quartier.

Quant à Justine Sentenne, paroissienne et membre du conseil diocésain de pastorale et du comité canadien d'oecuménisme, elle souligne qu'il serait intéressant que la paroisse s'ouvre aux autres croyances (il y a différentes dénominations religieuses à N.D.G. pour trouver des occasions de compréhension accrue.

par Pierre VINCENT

«Nous avons gagné. J'ai gagné. Quoi? La gloire? L'argent? Gloire trop éphémère, argent trop dangereusement gagné. Ailleurs, loin des montagnes, j'aurais trouvé mieux, avec tellement moins de risques. Alors pourquoi cette passion? Cette montagne, cruelle, idole sans pitié, mérite-t-elle tant d'amour et de chagrin?»

Dans son livre «342 heures dans les Grandes Jorasses», René Desmaison termine ainsi le récit de sa deuxième ascension de la face nord des Grandes Jorasses dans les Alpes, sa première tentative s'étant soldée par un échec et par la mort de son com-

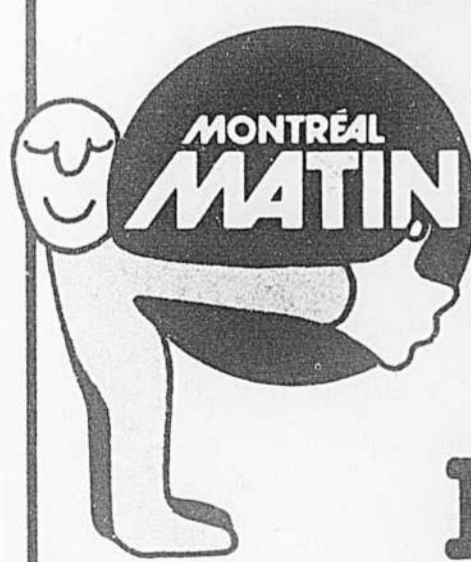
pagnon. «Perdre n'est pas un déshonneur. La montagne a été la plus forte, voilà tout. Il fallait bien que ça arrive.»

L'interview avec René Desmaison, alpiniste-conférencier qui effectue une tournée au Québec jusqu'à la mi-décembre, a démarré sur cette question: pourquoi cette passion pour la montagne?

«La montagne m'apporte tout. J'existe là-haut. Je n'éprouve même plus le besoin de chercher des satisfactions à découvrir les mystères de sciences occultes ou à devenir millionnaire. Pour moi, la montagne, c'est une raison d'être, une philosophie, une ligne directrice. Comme les

**Faites paraître une annonce GRATUITE**

dans  
**LA PAGE AUX PUCES**



Il ne vous en coûte absolument **RIEN** pour annoncer vos articles à vendre dans les annonces classées du samedi dans le **Montréal-Matin** A la station (9) de **Cablevision** le samedi et le dimanche de 10.00 à 12.00 hrs.

Un simple appel suffit

**285-7111**

Et mentionnez que vous désirez placer votre texte dans «La Page aux Pucés»

- maximum 20 mots
- un seul article et le prix mentionné sera inférieur à \$50
- une seule parution par annonce
- aucune modification ou annulation acceptée
- aucune annonce commerciale acceptée

Montréal-Matin se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme à la description ci-dessus.

Les annonces seront publiées le premier samedi disponible.

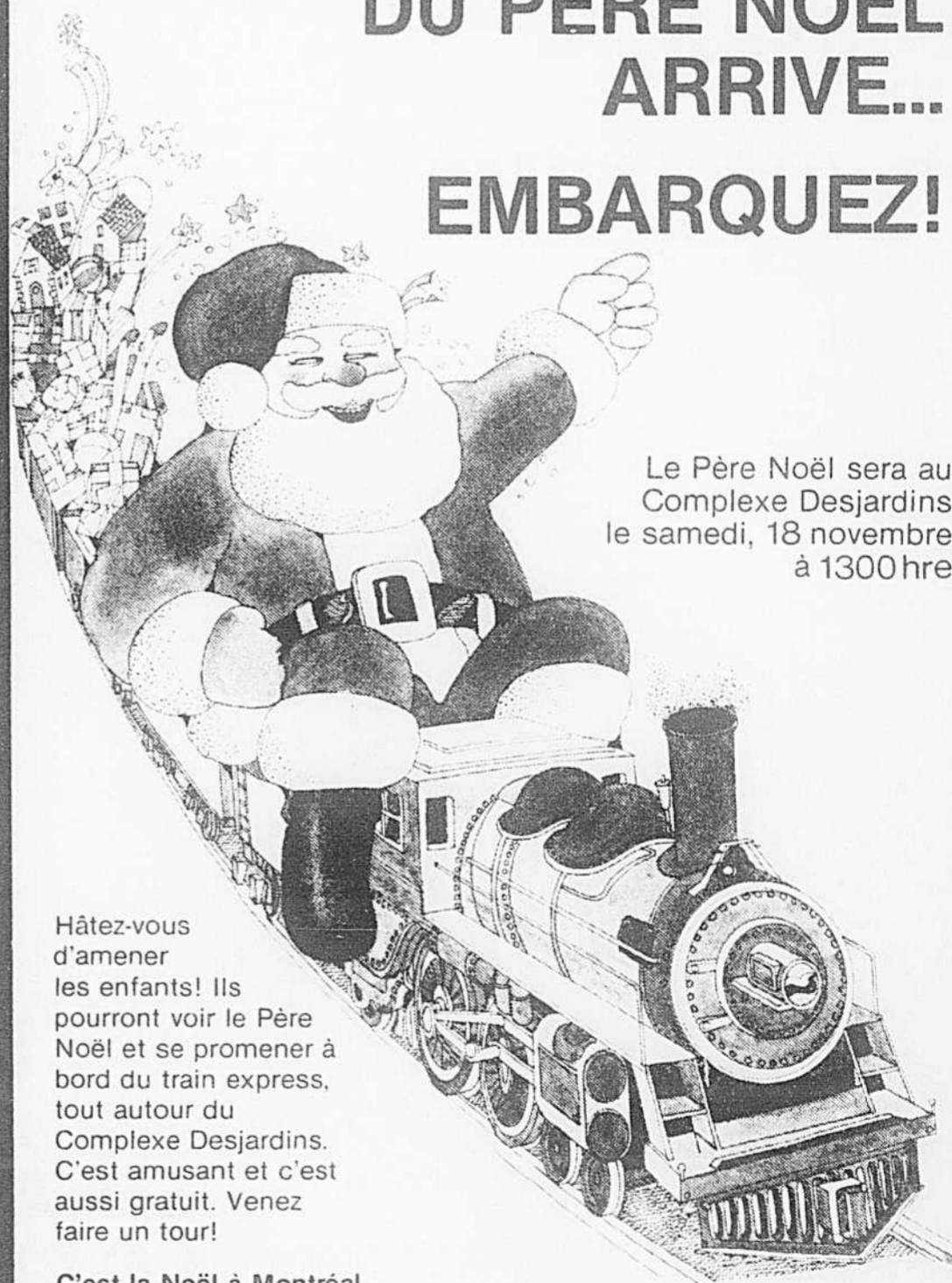
**AUBAINE**

moins de \$50

Je comprends que chaque annonce paraîtra UNE SEULE FOIS pour chaque annonce soumise. Ceci n'est pas une annonce commerciale.

**LE TRAIN EXPRESS DU PÈRE NOËL ARRIVE...**

**EMBARQUEZ!**



Le Père Noël sera au Complexe Desjardins le samedi, 18 novembre à 1300 hre

Hâtez-vous d'amener les enfants! Ils pourront voir le Père Noël et se promener à bord du train express, tout autour du Complexe Desjardins. C'est amusant et c'est aussi gratuit. Venez faire un tour!

C'est la Noël à Montréal



**le Complexe Desjardins**  
plus de cent boutiques en magasin



# Hé! Saviez-vous que . . . La Pharmacie Jean Coutu

1370 est, av. Mont-Royal 527-8828  
(Entre Papineau et Christophe-Colomb)

est ouverte

**TOUTE  
LA  
NUIT**



N'oubliez pas!  
Nous ne dormons  
jamais

**POUR VOS  
URGENCES  
MEDICALES**

## Louise Bouvier Une comtesse italienne au milieu de chinoiserie

par Cécile  
BROSSEAU

Une comtesse italienne, née de Vaccaroni, mariée à un Français et ayant eu pignon sur rue, Place de l'Opéra, puis à Lyon, installée maintenant rue Crescent au milieu de chinoiserie dans une élégante boutique, c'est une histoire peu banale et peu courante. C'est pourtant celle de Louise Bouvier.

«J'étais venu plusieurs fois au Québec. J'aimais les gens et Montréal me plaisait. L'an dernier, le vendredi, 13 janvier, nous arrivions, mon mari, ma fille et moi pour vivre au Québec définitivement», raconte Mme Bouvier.

Quand on lui demande pourquoi elle a quitté la France, elle répond, sans hésitation: «Par peur du communisme».

### Immigrants investisseurs

Les Bouvier sont venus ici en tant qu'immigrants investisseurs. Ils ont tout de suite lié amitié avec les personnes de leur entourage. L'agent immobilier qui leur a procuré la maison de la



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

rue Crescent, Mme Joyce Hendle, et Mme Geraldine Gahan, sa soeur, sont devenues très vite les intimes des Bouvier. «Nous les avons invités dans nos familles et les liens se sont établis de façon très sympathique» remarque Mme Gahan.

merce d'objets aussi fragiles que précieux devaient cependant distraire Louise Bouvier de son chagrin et l'aider à passer au travers.

### De la porcelaine au bois de rose

Même si la boutique de la rue Crescent n'est ouverte que depuis quelques jours plusieurs décorateurs l'ont déjà visitée et se proposent d'avoir recours au bon goût de Mme Bouvier.

A partir de vases chinois anciens en passant par «les chevaux du bonheur» en porcelaine ou en bois de rose ou le service à thé japonais en bois laqué d'or, on peut trouver mille choses intéressantes où trônent en rois l'ivoire, le jade et la nacre.

Bientôt, Mme Bouvier disposera aussi de meubles sculptés. Si l'on en juge par une petite «boule de vie» qu'elle soumet à notre admiration, toute la philosophie chinoise imprègne cet art plusieurs fois millénaire.

D'où viennent tous ces objets? Tous les trois ans Louise Bouvier se rend en Chine pour la chasse aux trésors.

## Le beaujolais nouveau arrive

PARIS (UPI) — Un rayon de soleil dans un verre, c'est de cette façon qu'un expert parisien a qualifié le beaujolais nouveau. Comme chaque année, le premier beaujolais de l'année a été accueilli à Paris avec tout le cérémonial voulu.

La récolte 78 semble réjouir tout le monde. Il faut dire que celle de 77 avait été désastreuse. Pas une seule goutte de pluie n'est tombée sur la Bourgogne cette année après le mois d'août. Les vendanges se sont faites au soleil et dans la chaleur, dans les meilleures conditions, et la chapitalisation n'a pas été nécessaire pour relever le taux alcoolique.

Quelques inquiétudes se manifestent cependant déjà. Les amateurs de beaujolais craignent que certains producteurs n'hésitent pas à écouler les invendus de la récolte «imbuvable» de 77 en la mélangeant à celle de 78.

Le beaujolais nouveau est expédié ailleurs qu'à Paris. De plus en plus de pays étrangers le reçoivent et cette vogue nouvelle a des répercussions malheureuses pour les Parisiens: les prix montent. On s'attend à le payer \$8.00 la bouteille, dans un restaurant ordinaire.

Le Canada depuis plusieurs années fête aussi le beaujolais nouveau. Il sera en vente, à Montréal, à partir de mardi prochain.

## Pensez aux «Petits frères»

Les Petits frères des pauvres viennent de lancer leur campagne de souscription annuelle. Les dons qui seront reçus permettront aux «vieux amis» des petits frères de passer un Noël heureux et d'adopter un peu les problèmes de toute l'année. Cette oeuvre fondée à Paris en 1946 et con-

nue à Montréal depuis 1962 s'appuie sur un travail de bénévoles pour aider les personnes âgées qui souffrent de solitude et qui ne peuvent faire face aux exigences matérielles. Mme Clémence Desrochers a accepté la présidence de la campagne de souscription et c'est la photo de son

père, le poète Alfred Desrochers qui a été choisie cette année pour parler des Petits Frères. On peut adresser ses dons, jusqu'au 30 novembre, à «Les Petits frères des pauvres Jeunesse et troisième âge» 4624, rue Garnier, Montréal H2J 3S7 — Téléphone: 523-4418.



LES ANGES D'AUJOURD'HUI OFFRENT DES CADEAUX H.R.



Les pastelles! La mode-nuit des jeunes belles. Chemise en tricot de nylon satin, \$14. Chemise épaulée de dentelle, \$16. Peignoir en molleton de nylon, garni satin, \$30. En pêche, beige, bleu pâle. 8-14. Rayon Enfants. Ecrire, tél. 842-5111. Emballage-fêtes H.R. bleu et argent, sans frais!

**HOLT RENFREW**

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU

H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

## Ultra-nouveau Ultra-révolutionnaire

**ULTRABAC**

le tapis  
imbattable.

Dans La Presse  
de mardi.

## Avis aux Harlequinomanes

Il va  
vous arriver  
bonheur...  
bientôt!



Si vous êtes de celles qui manquez de provisions de romans Harlequin parce que les étalages sont vides, ne désespérez surtout pas. La demande ayant dépassé l'offre, le déficit sera bientôt comblé. Et la Collection Harlequin réparaitra plus généreuse que jamais dans les magasins à rayons, les supermarchés, les stations de métro, les tabagies, les dépanneurs et ailleurs. Tout pour faire votre bonheur... et vous faire redécouvrir le Grand Amour dans la Collection Harlequin.

## CIRQUE DU PÈRE NOËL

plaza alexis nihon

## Pennington

Ensemble Disco  
Une création  
spécialement pour  
Pennington qui  
convient aux tailles  
38 à 46



Dancez toute la soirée aux discos dans notre tunique cocon en polyester soyeux à col V avec le pantalon à jambes étroites assorti. Qui d'autre que Pennington aurait un modèle si chic en XL et XXL qui conviennent aux tailles 38 à 46.

Le prix... c'est incroyable  
seulement \$28.00  
quelle valeur fantastique!

CENTRE LAVAL  
PLACE VILLE-MARIE  
PLACE VERTU

688-8459  
866-6741  
334-7135

GALERIES D'ANJOU 353-5350  
CARREFOUR LAVAL 687-1959  
PLAZA ALEXIS NIHON 935-0712

DORVAL GARDENS 631-4001  
VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU MAGASIN A ST-BRUNO

### Un jour sans fumer

NEW YORK (AFP) — Pour plusieurs millions de fumeurs américains le jour le plus long de l'année a commencé. La Société américaine de lutte contre le cancer organise aujourd'hui, pour la deuxième année consécutive, une journée sans tabac. Selon cet organisme l'an dernier à la même date, 31 pour cent des fumeurs américains avaient suivi le mot d'ordre, 13 pour cent avaient tenu le pari et 10 pour cent de ces derniers déclaraient deux mois plus tard qu'ils avaient cessé de fumer. On estime que 5 millions de fumeurs, cette année, tenteront l'expérience. Plusieurs manifestations ont été organisées. Les universités, les entreprises privées, les écoles participent à leur organisation. Les slogans principaux sont: «la fumée empest», «embrasse-moi, je ne fume pas».



### Déshabillera..., déshabillera pas...

NEW YORK (UPI) — S'habiller de nos jours veut souvent dire se déshabiller, surtout si l'on en croit le nombre de poitrines, de culottes et de jambes qu'on a pu voir défilier, 7e avenue, au cours des trois dernières semaines de mode américaine printemps-été 1979.

Le message est là et il est distinct: conscientes de leur corps, les femmes se découvrent et recommencent entre autres choses à montrer leurs jambes, mettant entièrement de côté l'allure de jupes longues et superposées des dernières années.

Les épaules sont larges, les tailles minces, on retrouve les cour-



ges de sous-vêtements, les camisoles et les hauts sans bretelles, au lieu d'être réservés pour le soir, se portent partout dès huit heures du matin.

Les dessinateurs trouvent toutes sortes de qualificatifs pour ces modes, de «claires et nettes» à «étroites et fuselées». A moins qu'ils ne parlent de «grand chic», de «discrétion sensuelle» ou de «sexy».

Bien des dessinateurs sont retournés aux années 30, 40 et 50 pour trouver leur inspiration. Peut-être sont-ils allés également chez les Français et les Italiens qui avaient lancé les tendances avant eux. Ils ont in-

clus dans tout ça des touches de «rétro» du temps des Harlow et des Lombard et mis du noir partout.

Bien de ces vêtements sont, de l'avis de plusieurs, ridicules ou vulgaires. La majorité sont beaux. Les femmes riches iront toujours chez Bill Blass et chez John Anthony. Les autres, moins fortunées ou plus individualistes, s'accommoderont ou ne s'accommoderont pas de cette tournure des événements et des vêtements.

L'expérience dit que rien n'arrête la mode nouvelle. On commence par la critiquer. On finit par la suivre, démodée ou pas.

bes. Jupes courtes avec fentes à l'avant, sur les côtés ou en diagonale se portent matin, midi et soir. Les corsa-

## Le «père Zozo» et ses 1500 enfants

par Lily TASSO

Ce qu'il a fait pour «ses» 1500 enfants anormaux, tous débiles profonds, qui font aujourd'hui sa fierté, Lucien Ozioï ne l'aurait pas fait s'il n'était pas prêtre.

Celui qu'on appelle Zozo lorsqu'il a le dos tourné, l'avoue franchement dans «Les enfants de Saint-Nicolas» — ouvrage de 325 pages publié chez Laffont dans la collection «Vécu» — où il raconte la prodigieuse histoire d'une vocation qu'il n'a pas recherchée, lui modeste curé de campagne, en Lozère, au cœur de la France, mais qui s'est imposée à lui de la façon la plus brutale, le soir de Noël 1955.

Ce soir-là, l'ambulance de l'hôpital psychiatrique de St-Albans s'arrête devant le Clos du Nid, un pavillon pouvant accueillir une dizaine d'enfants, et le Dr Tosquellès et son épouse en extraient trois grabataires de neuf, dix et seize ans, qui vivaient parmi les malades mentaux. «Je ne veux plus les voir avec mes fous. Voilà ton cadeau de Noël», lance le directeur de l'hôpital psychiatrique à l'abbé Ozioï.

Drôle de cadeau que ces grands enfants agissant comme des poupons! Les deux jeunes filles que le prêtre avait engagées pour s'occuper d'eux, s'enfuyaient en sanglotant.

Loin de le rebuter, la nuit pénible qu'a passée le père Ozioï aux côtés de ses pensionnaires lui a inspiré la tâche de soigner, améliorer et offrir une cure aux incurables. Il s'est vite entouré d'une équipe dévouée et savait qu'il pouvait compter sur la science et la présence fréquente et précieuse du Dr Tosquellès.

#### Droit au bonheur

L'abbé Ozioï a fait un travail de pionnier en créant des structures adaptées au sexe et au niveau mental de l'enfant, à une époque où les petits-défiants mentaux étaient parqués par milliers dans des institutions géantes.

Au cours des années, vingt établissements d'une valeur to-



photo René PICARD, LA PRESSE

L'abbé Lucien Ozioï, directeur de l'Union nationale pour handicapés Clos du Nid: son optimisme et son amour de la vie en ont fait le père de 1.500 enfants, dont l'ainé a 40 ans.

tale de \$4,200,000 ont vu le jour, la plupart en Lozère et dans l'Oise, grâce à l'aide du gouvernement français, certes, mais aussi grâce à celle des caisses de cadres et de salariés ainsi que des services sociaux de l'armée française. Ils abritent aujourd'hui 1500 enfants et respectent leur droit au bonheur.

Le climat favorable et les encouragements d'un personnel désintéressé produisent des miracles, même chez les plus atteints, et augmentent de façon sensible leur quotient social.

L'abbé Ozioï raconte l'histoire de Mlle Chevrier, une femme aux qualités exceptionnelles, venue, à 72 ans, travailler jusqu'à sa mort dix ou onze ans plus tard, au Clos du Nid, et qui, à force de patience, de compétence et d'amour, a réussi à faire marcher 35 grabataires condam-

nés à l'immobilité par la science médicale.

#### Dix à douze ans de rééducation

Quel que soit le quotient intellectuel de l'enfant, on peut donc le faire avancer quand on y met du cœur et de l'intelligence. Ceux qui le peuvent, font l'apprentissage de la vie et du travail au moyen d'un programme qui s'étend sur 10 ou 12 ans.

«On ne peut pas leur apprendre un métier, car il faut pour cela un esprit de synthèse, mais on les rend polyvalents afin qu'ils puissent varier leurs occupations et éviter de devenir des robots», explique le père Ozioï.

Quelques-uns réussissent à travailler 40 heures par semaine, comme des êtres normaux, avec congés payés et fiche de salaire. Les portes du Clos du Nid se sont ouvertes et plusieurs ont été vus chez des paysans ou dans des foyers de jeunes travailleurs. «Le peu qui leur manque est minime par rapport au gouffre qui existerait s'ils avaient vécu en hôpital psychiatrique», souligne le père Ozioï.

#### Les «enfants» du troisième âge

Autre souci du fondateur du Clos du Nid: assurer le bien-être de ses enfants, du berceau à la tombe. Aussi rêve-t-il de créer pour le troisième âge, habituellement précoce dans le cas de ces handicapés, des foyers dans la cité où ils n'auront plus ni éducateurs, ni psychiatres, ni psychologues, mais seulement des animateurs pour les aider à rendre leur vie plus agréable.

Et maintenant son passage au Québec oblige le père Ozioï à se remettre en cause. «Chez vous, tous ces problèmes de réinsertion ne sont pas des tentatives timides mais la réalité; ça me vexé presque. On ne coupe pas l'enfant de sa famille, mais on le garde près d'une structure qui le prend en charge.»

Cette réflexion indique que le père Zozo n'a pas dit son dernier mot.

### Concierges françaises en révolte

PARIS (Reuter) — Les concierges françaises sont mécontentes. L'espace d'un après-midi, elles ont décidé de le faire savoir et d'envahir la rue.

Elles sont environ 200,000, en majorité des femmes âgées. Leur rôle? Balayer les étages, distribuer le courrier, vider les poubelles, surveiller les va-et-vient. Le plus souvent, tôt levées et tard couchées. Le tout, pour un salaire de misère: la moitié d'entre elles gagnent moins de 700 francs par mois, avec, en prime, une loge, à l'entrée de l'immeuble, généralement sombre, humide et exigüe.

Souvent, faute de ressources, les concierges se voient usurper le droit à la retraite. A Paris, il n'est pas rare d'en rencontrer qui aient dépassé les quatre-vingt dix ans et qui, pourtant, sont toujours là, comme cinquante ans plus tôt. Elles ne perçoivent pas d'indemnité de chômage et, en cas de maladie, elles se voient offrir 5 francs par jour.

Et puis, ce ne sont pas seulement les conditions matérielles qui amènent les concierges à manifester. Souvent utilisées par la police comme «source privilégiée d'informations», les concierges souffrent de la suspicion dans laquelle les tiennent souvent les Français. D'ailleurs traiter de «concierge» celui qui parle trop, n'est-ce pas traduire, dans le langage courant, le peu de considération accordé aux concierges?



(Vues de face et de dos)

### C'est clair et précis!

Un objet aussi fascinant qu'une véritable œuvre d'art ne risque pas de passer inaperçu.

Il s'agit d'une montre suisse Birks de qualité, à mouvement 17 rubis sous boîtier de ton or, avec ressort incassable et protection antichoc.

Nous l'appelons la Transparente de Birks parce qu'elle vous permet de voir les diverses interactions du mécanisme complexe — à partir du remontage et de la mise à l'heure jusqu'au mouvement élégant du balancier.

Garantie d'un an. \$140.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

### Pour les écrivains en herbe



Voici des cadeaux tout trouvés pour les jeunes qui aiment griffonner, dessiner, découper des images ou garder précieusement les lettres de grand-maman.

Il y a même un journal et un album pour l'enfant précoce qui songe déjà à écrire ses Mémoires!

En jaune ou rose, un décor intitulé «Wendy et son ami». Ensemble de 4 accessoires pour le bureau, comprenant un sous-main de 20" x 14", un classeur, un coupe-papier et un porte-crayons, \$17.50  
Journal pour une année, \$9. Album, \$11.95.

Procurez-vous notre catalogue, le Livre Bleu de Birks, à n'importe quel magasin Birks.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**BIRKS**  
JOAILLIERS

### ELLES VOUS RAPPORTENT AU CENTUPLE!

LES PETITES ANNONCES  
285-7111

**ANTIQUITES FRANÇAISES**  
Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI. Voltaire, armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de fermes, chaises, bureaux, meubles en pin.  
Ouvert toutes les semaines: Jeudi et vendredi de 10h00 à 21h00. Samedi de 10h00 à 18h00.  
**S.I.A.F.** Importation d'antiquités françaises 354, rue de l'inspecteur, Suite 1109A — Montréal.  
N.B.: Direction Notre-Dame, entre Peel et University  
Tél.: 866-0572



### Un plateau invitant en plaqué argent Birks

Un cadeau qui sera apprécié aujourd'hui et demain... ce plateau rond est en magnifique plaqué argent Primrose. Ce ravissant plateau ajouré est offert en trois diamètres: 10", \$25.00; 12", \$30; 13 1/2", \$37.50

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**BIRKS**  
JOAILLIERS

## ni d'Ève ni d'Adam

### Nouveau bulletin d'information pour les femmes

Les bulletins d'information «par et pour» des femmes se multiplient. Cette fois-ci, il s'agit de «Statut» publié par le Comité national d'action sur le statut de la femme.

Ce bulletin est écrit en français pour une partie, et en anglais pour l'autre. Traduit intégralement. Le premier numéro français traite des femmes sur le marché du travail.

Fort bien fait, facile à lire, très intéressant, ce premier numéro décortique véritablement les relations de la femme avec son milieu de travail. Avec son milieu de chômage. Avec son milieu de travail à temps partiel.

C'est Christiane Bacave et Madeleine Dubuc qui en sont les responsables pour l'édition française. Chaque mois, un thème y sera développé.

L'abonnement pour un an est de trois dollars. Vous écrivez au Comité national d'action sur le statut de la femme, 40 avenue St. Clair est, suite 306, Toronto.

### On demande l'égalité des sexes en Belgique

BRUXELLES (PA) — La Commission consultative sur la condition de la femme a proposé récemment un amende-

ment à la constitution visant à exprimer clairement les principes de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et l'illégalité de toute discrimination entre les sexes.

La commission, qui est rattachée au ministère des Affaires étrangères, a souligné que «la Belgique est l'un des seuls pays européens dont la constitution ne contient pas ces principes».

Le texte a été transmis à la Chambre des représentants. Le prochain Parlement, issu des élections générales du mois de décembre, doit procéder à l'amendement de plus de la moitié des articles de la constitution vieille de 150 ans, notamment dans le but de mettre un terme aux querelles linguistiques et ethniques entre Wallons et Flamands.

### Mariage et enfants payés par l'Etat

NEW YORK (UPI) — Eventuellement les Américains et les Européens devront être payés pour se marier et donner naissance à des enfants. Payés par leur propre gouvernement.

C'est ce que déclarait hier un éminent professeur de l'Université Princeton. Selon ce professeur, M. Charles F. Westoff, les projections laissent croire qu'aux Etats-Unis et en URSS, en 2015, il y aura plus de décès que de nouveaux nés.

Actuellement, en Allemagne de l'Est, les familles bénéficient d'un crédit sans intérêt de 510,000 pour l'achat de meubles et d'appareils ménagers.

Le professeur a également dit que nous approchons de la société parfaite dans le domaine de la contraception. Une société qui ne voudra plus d'enfants. Il est donc temps d'agir.

### Avortement et contraception dans les pays de l'Est

VARSOVIE (PA) — Pour accroître leur population, les pays du bloc de l'Est restreignent les possibilités de disposer de moyens contraceptifs, allant parfois, comme en Roumanie, jusqu'à interdire la vente de la pilule et mettre hors la loi les interruptions de grossesse.

En Bulgarie aussi, où l'Etat encourage la constitution de familles nombreuses, l'avortement est illégal. Il n'est toléré que dans des cas de viol, d'inceste, de maladie héréditaire ou si la grossesse fait courir des dangers médicaux à la femme. L'interruption de grossesse ne sera autorisée que si la mère a déjà mis au monde deux enfants.

En Hongrie, le nombre d'avortements est passé il y a deux ans de 94,000 à 76,000 à la suite des mesures restrictives prises par les autorités pour encourager les femmes à mener à terme leur grossesse.

D'autres pays socialistes plus libéraux en ce domaine, tels que la Pologne, l'Union soviétique ou la Tchécoslovaquie, demandent aux femmes d'assister à des conférences sur les mérites de la maternité ou de faire la preuve de leur détresse économique ou sociale pour être autorisées à avorter.

Mais une fois la permission accordée, les femmes des pays socialistes ont moins de problèmes que leurs sœurs occidentales pour interrompre leur grossesse.

En Union soviétique, l'avortement est le principal moyen de régulation des naissances. Une femme, interrogée par un journal, affirmait récemment qu'une de ses amies avait subi 61 avortements.

## POUR 1 JOUR SEULEMENT

# solde d'entrepôt et de vêtements-mode dans le magasin simpsons aux galeries d'anjou

Simpsons

**SAMEDI  
LE 18 NOVEMBRE**

de 9 h du matin à 5 h du soir

- TAPIS • MEUBLES • QUINCAILLERIE
- ARTICLES MÉNAGERS • TÉLÉVISEURS • ARTICLES DE SPORT
- APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS • VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE



procurez-vous tout ce dont vous avez besoin en utilisant votre compte Simpsons

# Pensez gout

Vantage,  
à la fois  
très savoureuse  
et moins forte.  
Difficile à croire? Essayez-la!

VANTAGE  
20 CIGARETTES  
KINGSIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage—éviter d'inhaler.  
"Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

# D'abord CBF-690\*

D'économie, de sciences et d'art  
le samedi à la radio

**L'Éconotheque**  
12h15 à 13h30

**La Science  
et vous**  
13h30 à 15h

**Au Fil  
des Arts**  
15h à 17h

\* Si vous en avez assez des radios avec publicité, qui effleurent les sujets

Quand j'écoute  
j'écoute **CBF-690**